

PARAGON

Rapport RSE

2022 / 2023

Entreprise

- 6 | Le Groupe Paragon en chiffres
- 7 | Paragon Western Europe en chiffres
- 8 | Implantation de Paragon Western Europe dans le territoire Européen
- 10 | Paragon Western Europe, ses 6 Business Lines
- 12 | Glossaire des acronymes

Gouvernance

- 14 | Organisation et pilotage
- 16 | Certifications / Labels
- 18 | Historique
- 20 | Stratégie de développement durable
- 22 | Dialogue avec nos parties prenantes
- 23 | Matérialité des enjeux RSE

Planet



- 47 | Émissions et Bilan Carbone
- 50 | Consommation d'énergie
- 54 | Gestion des déchets
- 57 | Eaux et effluents
- 58 | Matières
- 60 | Écoconception
- 62 | Biodiversité
- 64 | Informatique verte

People



- 27 | Emploi
- 31 | Santé, sécurité et bien-être au travail
- 39 | Formation et évolution de carrière
- 41 | Diversité, égalité et lutte contre les discriminations
- 44 | Relations employés / direction

Partners



- 67 | Nos fournisseurs partenaires, acteurs majeurs de notre politique RSE
- 69 | Nos clients, acteurs essentiels de notre démarche
- 69 | Partenariats et mécénats d'entreprise
- 70 | Réglementation et sécurité
- 75 | Éthique et respect de la concurrence

- 77 | Digests
- 80 | Tableau de concordance GRI

Le mot de **Guilhem Boucon**
CEO Paragon Western Europe

Dans un contexte international toujours incertain, où les crises géopolitiques et énergétiques constituent un défi permanent mettant à l'épreuve la durabilité des organisations et des entreprises, Paragon Western Europe (PWE) maintient le cap qu'elle s'est fixé il y a maintenant 3 ans dans sa stratégie de développement durable.

Forte d'une histoire plus que centenaire, **PWE inscrit sa vision dans la coconstruction d'une externalisation durable et innovante**. Cette vision guide notre mission : opérer, sécuriser et transformer en toute confiance les communications et processus métiers sensibles et stratégiques de nos clients.

Nos fondamentaux sont les piliers de notre succès, définissant notre identité et notre approche. Notre sens inconditionnel de la satisfaction client, notre expertise reconnue de la prestation de service déléguée, notre capacité à rendre le complexe « simple » pour nos clients, notre forte orientation solution et notre culture projet, ainsi que notre capacité à « RSE-innover », notre résilience et notre gouvernance des risques sont autant d'éléments qui façonnent et font croître la création de valeur perçue par nos clients.



Nos valeurs, ancrées
au cœur de notre ADN,
guident chacune de
nos actions.

ENSEMBLE

nous pensons collectif,
nous sommes solidaires

DÉPASSEMENT

nous élargissons le champ
des possibles et changeons
la donne

ENTREPRENEUR

nous osons, agissons,
mesurons et assumons

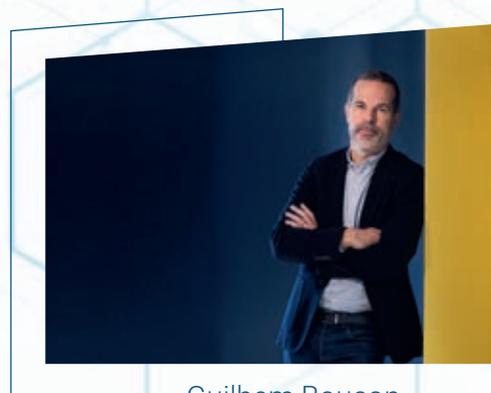
PROXIMITÉ

nous investissons dans chaque
relation, sommes accessibles, en vérité

DURABLE

nous anticipons les besoins
et prenons soin de l'ensemble
de nos parties prenantes

Dans cette dynamique, nous avons formalisé notre engagement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), en conformité avec l'accord de Paris..



Guilhem Boucon

Nous privilégions constamment l'économie de ressources et l'épanouissement de nos collaborateurs. Pour mieux comprendre et répondre aux attentes de nos parties prenantes, nous menons des enquêtes complètes et régulières (clients, employés, fournisseurs), nourrissant ainsi notre ambition d'être leur partenaire et employeur de référence. Chaque enquête aboutit à dans d'importants chantiers de progrès, coconstruits avec les parties concernées.

Nos sites, répartis sur tout le territoire français représentent souvent le plus gros gisement d'emplois local. Nous assumons cette responsabilité sociétale et économique en investissant davantage dans ces communautés, travaillant de concert avec les acteurs locaux pour préserver et développer des emplois durables.

Sur le plan environnemental, nos premiers résultats sont tangibles et nous rendent fiers, mais nous aspirons à changer d'échelle pour être à la hauteur de nos ambitions. Des projets plus vastes sont en cours d'étude pour accélérer nos objectifs de décarbonation, avec un accompagnement actif de nos fournisseurs et des investissements continus sur le temps long.

Dans les années à venir, les innovations technologiques transformeront nos métiers. **Anticiper, informer et accompagner nos collaborateurs vers des métiers d'avenir sont au cœur de notre vision.**

Chez Paragon Western Europe, nous sommes résolument tournés vers l'avenir, conscients que l'innovation, tant technologique que sociale, est la clé pour garantir notre durabilité, à terme, et notre contribution positive à la société et à l'environnement.

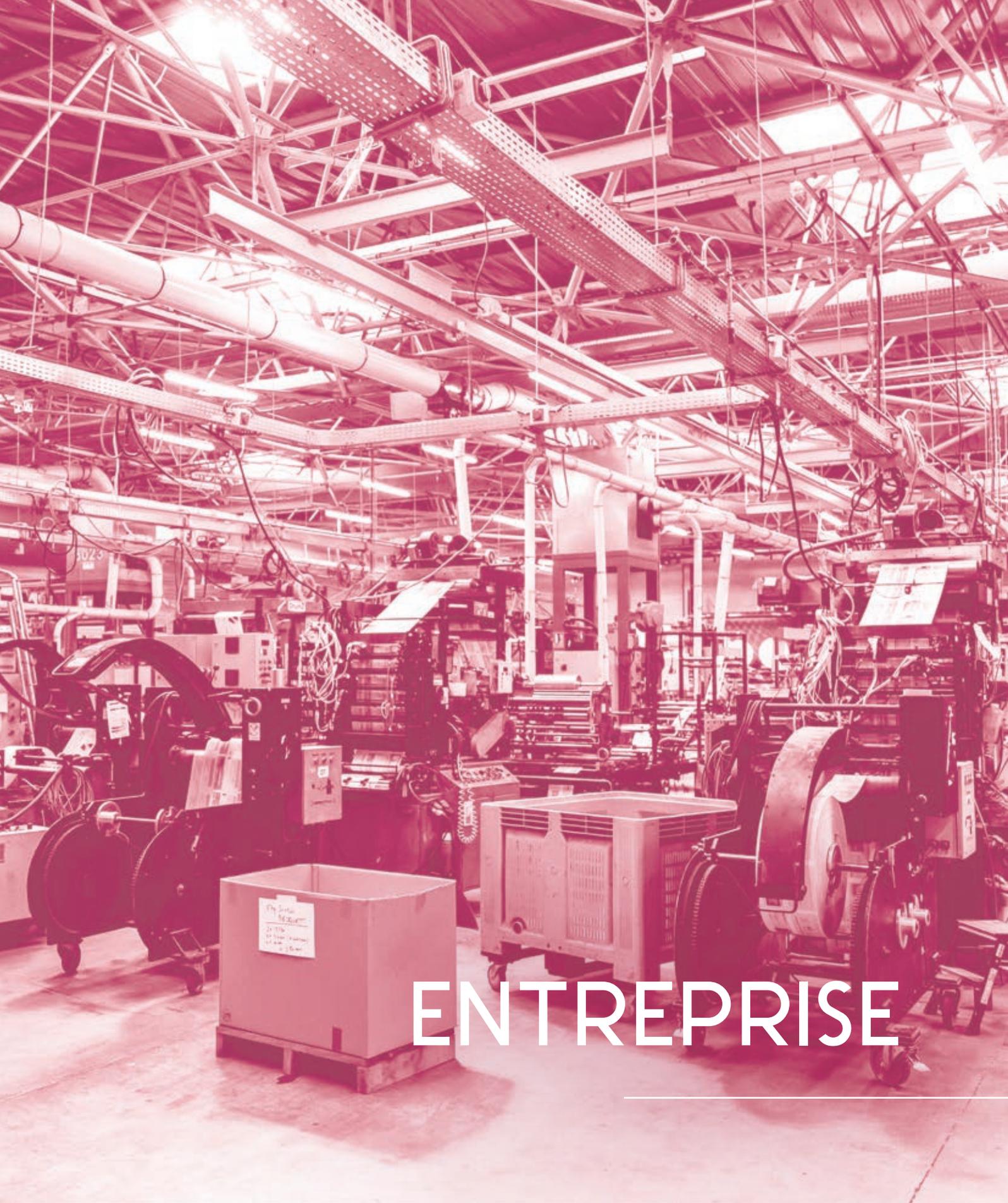
Ensemble, coconstruisons un avenir durable et innovant.
Guilhem BOUCON

Ce rapport a été composé par :



Un **GRAND MERCI** à tous les collaborateurs qui ont participé à la réalisation de ce rapport :

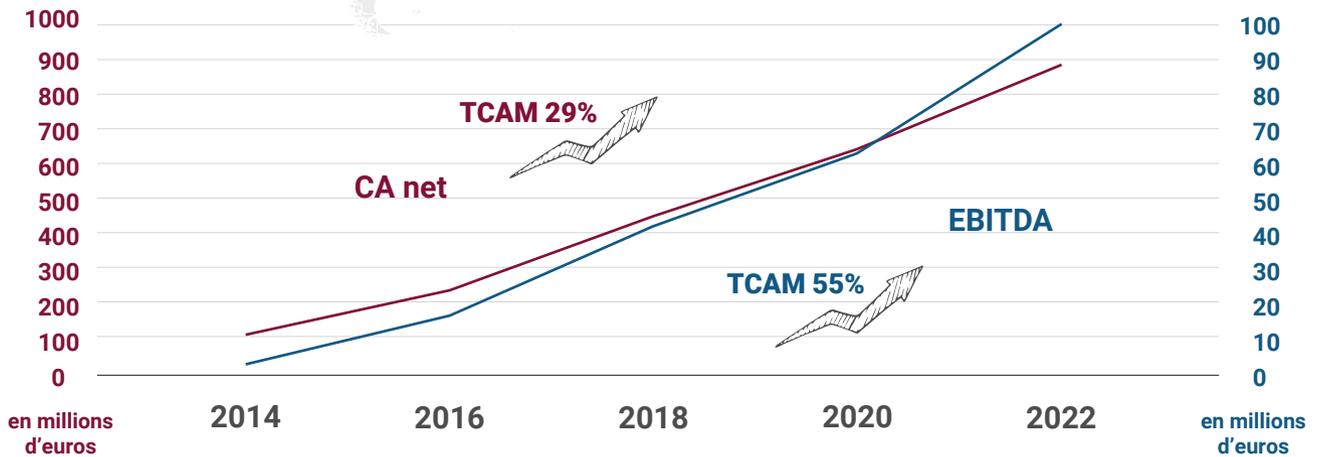
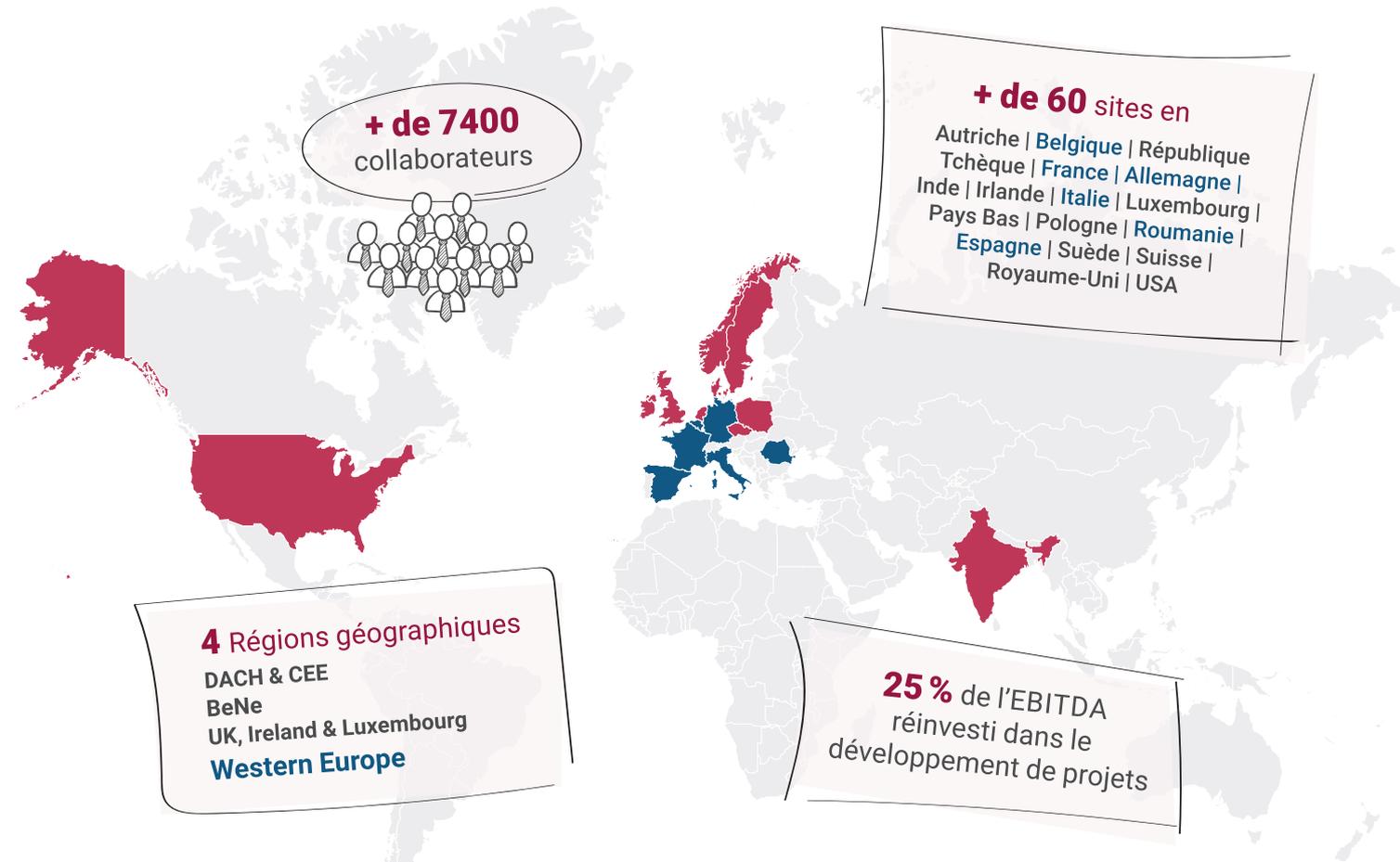




ENTREPRISE

Le Groupe Paragon en chiffres

Paragon Western Europe est une région du **groupe Paragon**, une marque de Grenadier.



Le Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM) mesure la croissance moyenne annuelle entre 2014 et 2022.

CA = Chiffre d'Affaires.

EBITDA = Bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

Paragon Western Europe en chiffres

Retrouvez un glossaire des acronymes en page 12 du rapport.

CA par entité juridique en 2022/2023 (en k€)

+ de 1 600
salariés

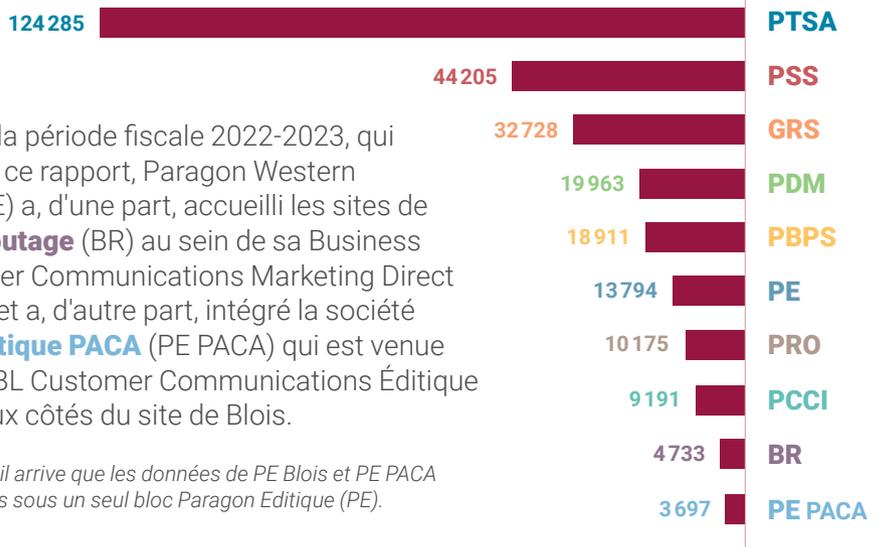
256
millions d'€
de ventes

7,8%
UEBITDA

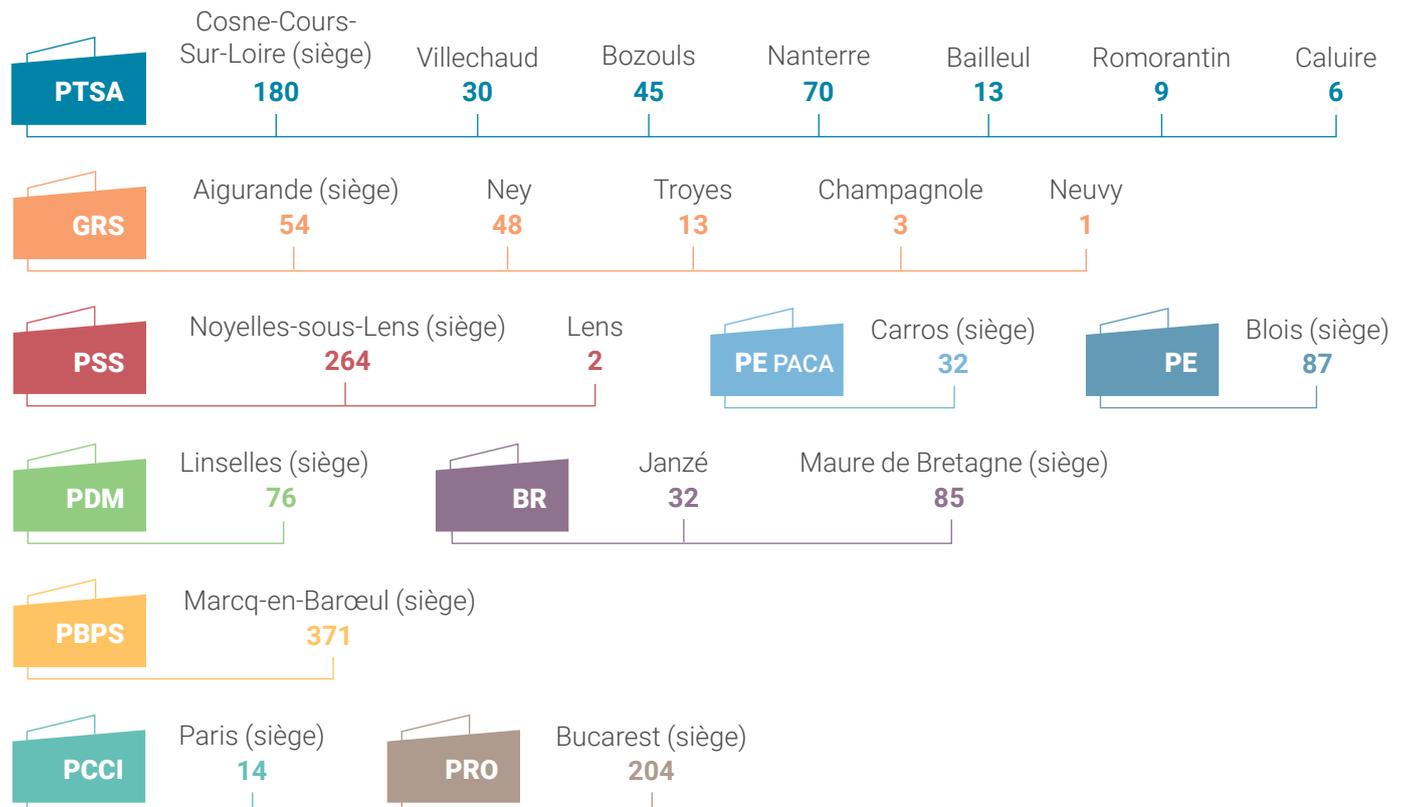
11 entités
juridiques

Au cours de la période fiscale 2022-2023, qui est l'objet de ce rapport, Paragon Western Europe (PWE) a, d'une part, accueilli les sites de **Bretagne Routage** (BR) au sein de sa Business Line Customer Communications Marketing Direct (BL CC-MD) et a, d'autre part, intégré la société **Paragon Éditique PACA** (PE PACA) qui est venue renforcer la BL Customer Communications Éditique (BL CC-E), aux côtés du site de Blois.

Dans ce rapport, il arrive que les données de PE Blois et PE PACA soient présentées sous un seul bloc Paragon Editique (PE).

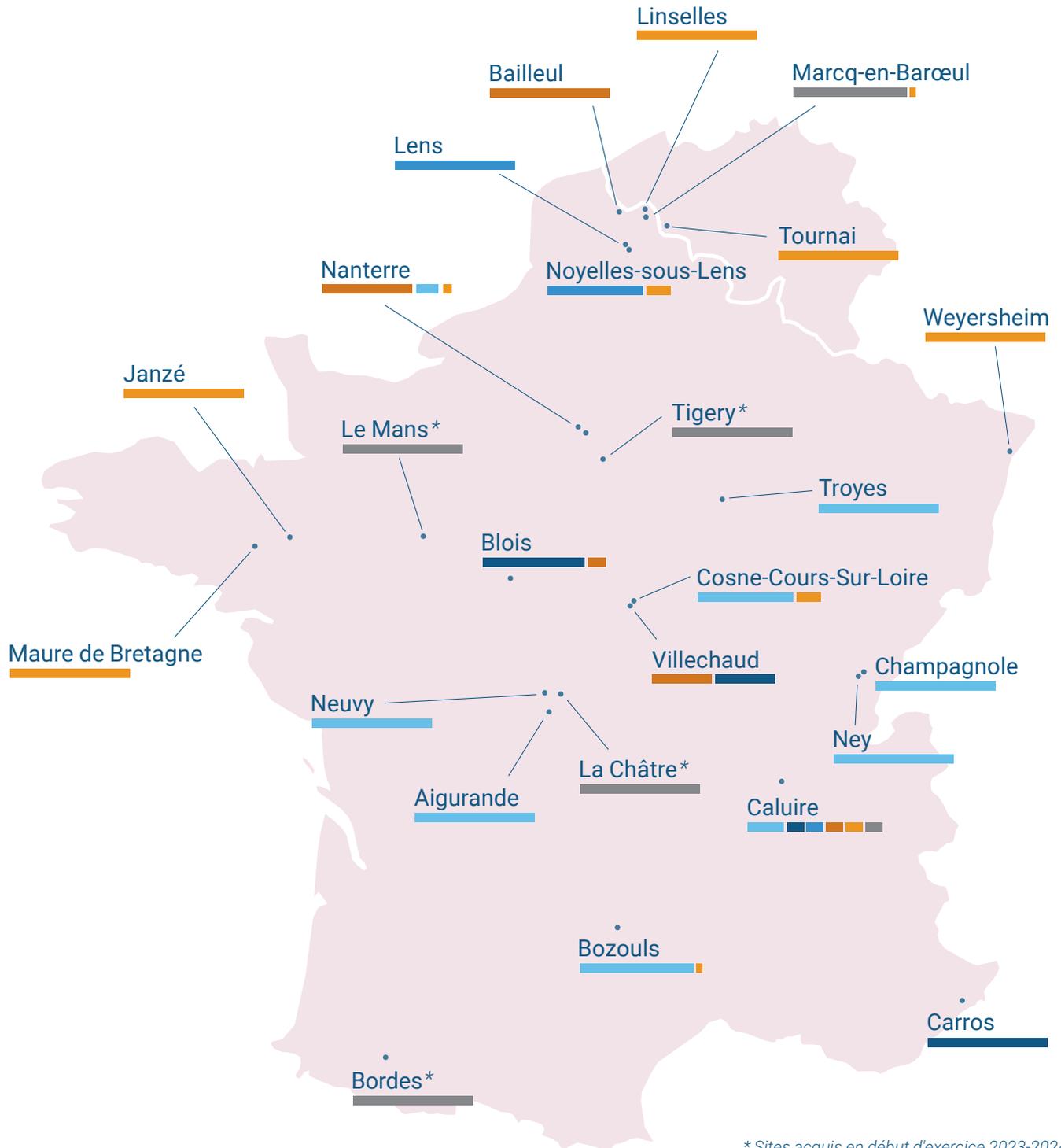


Nombres de salariés au 30 juin 2023 par entité juridique et site :





Implantation de Paragon Western Europe dans le territoire Européen



* Sites acquis en début d'exercice 2023-2024



Des Business Lines implantées sur tout le territoire français et européen

- Business Process Services (BPS)
- Lead Supply
- Customer Communications Marketing Direct
- Customer Communications Éditique
- Print Solutions
- Fulfilment Solutions

Paragon Western Europe, ses 6 Business Lines

Notre mission est d'opérer, sécuriser et transformer en toute confiance les communications et processus métiers sensibles et stratégiques de nos clients. Là où l'une des 6 business Lines de PWE opère, nos clients peuvent se concentrer sur leur cœur de métier.

Les informations et données utilisées dans les descriptions des 6 Business Lines ont été actualisées en janvier 2024.

Business Process Services

- + de 650 collaborateurs
- + de 1,4 millions enquêtes sociales traitées (37 % télédéclarations digitales)
- + de 10 millions factures fournisseurs traitées (82 % en flux numérique)
- 4 centres de compétences et + de 20 sites clients

Abonnements, élections omnicanales, processus de facturation, enquêtes ou collectes de dons, traitements de dossiers dans le domaine de la santé et la prévoyance...

La **BL Business Process Services** réalise, optimise et transforme les processus métiers clés de nos clients grâce à la digitalisation, l'automatisation et la robotisation.



Lead Supply

- + de 86 collaborateurs
- + de 2 000 commandes de Print Marketing / mois
- + de 200 fournisseurs
- 60 % de production interne

Plateforme digitale et Print Management...

Expert du déploiement de marque, la **BL Lead Supply** propose une offre globale et modulaire pour répondre aux besoins de communication et de marketing de nos clients.



Customer Communications Marketing Direct

- + de 330 collaborateurs
- + de 500 millions courriers publicitaires déposés / an
- 70 millions de cartes grattables ultra-personnalisées / an

Courriers publicitaires, sms, emails, LRE, communications ciblées et personnalisées...

La **BL Customer Communications Marketing Direct** accompagne nos clients dans leurs communications omnicanales « one to one » avec ses services de Digital Marketing, Document Marketing et Pack Marketing.



Customer Communications Éditique

- + de **120** collaborateurs
- + de **140 millions** de courriers transactionnels / an
- + de **3 millions** de courriers de convocations et PV d'AG de copropriété / an
- + de **28 %** du volume convocations et PV d'AG en envoi digital (LRE)

Digital transactionnel, courriers égrenés, Éditique de masse, simplification de l'envoi de documents au fil de l'eau sur tous les canaux, sécurisation des envois de masse en rationalisant les coûts postaux, suivi des envois en temps réel...

La **BL Customer Communications Éditique** offre aux clients des services riches et complète les besoins de l'Éditique traditionnelle et Marketing en répondant aux attentes d'une communication digitale innovante.



Fulfilment Solutions

- + de **350** collaborateurs
- + de **600 000** expéditions Pick-Pack-Ship / an
- + de **58 millions** de sets co-packés envoyés / an
- + de **65 000 m²** de surface dédiée à l'activité

Pick-Pack-Ship, Sampling, Co-packing, Co-manufacturing, Stockage & acheminement...

La **BL Fulfilment Solutions** accompagne nos clients dans l'optimisation, la rationalisation et l'enrichissement de leur Supply Chain.



Print Solutions

- + de **370** collaborateurs
- 40 000 tonnes** de papier transformées / an
- 8 milliards** de feuilles A4 / an sur des papiers certifiés à 95 %
- + de **50 %** du marché des titres repas / cadeau / service

Imprimés sécurisés, étiquettes, notices, brochures, dépliants, catalogues, supports de jeux, bobines pré-imprimées...

La **BL Print Solutions** sécurise et transforme la chaîne d'approvisionnement des documents administratifs, stratégiques et sécuritaires de nos clients.



Glossaire des acronymes

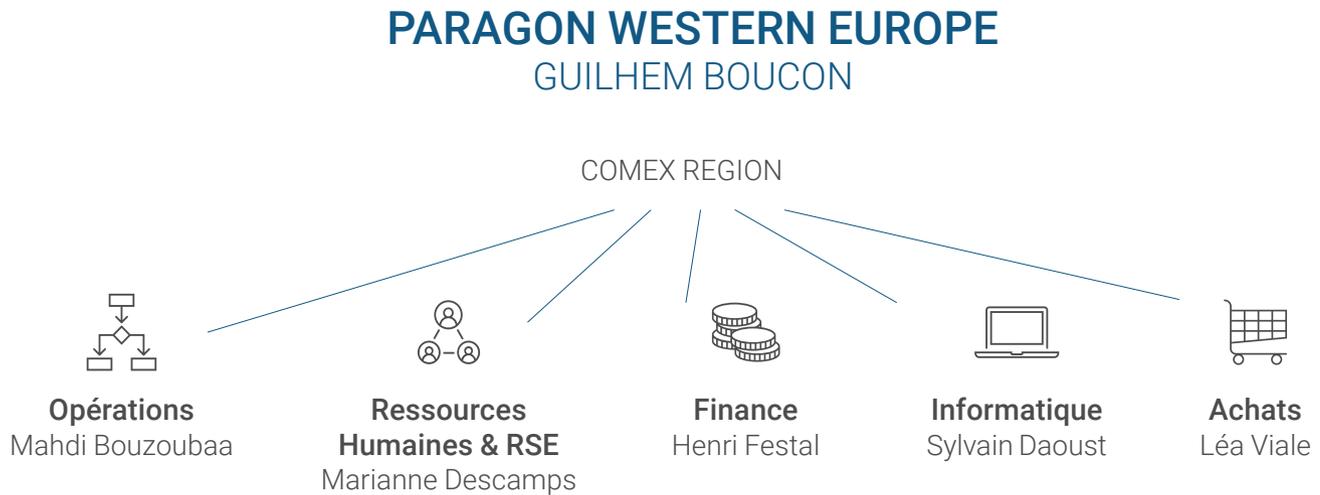
ACV	Analyse de Cycle de Vie	GRI	Global Reporting Initiative
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	GRS	Entité juridique Gresset Rault Solutions
AGEC	Loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire	ISO	Organisation Internationale de Normalisation
AT	Accident du Travail	Label RFAR	Label Relation Fournisseurs et Achats Responsables
BC	Bilan Carbone	LS	Business Line Lead Supply
BEGES	Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre	NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
BL	Business Line	NPS	Net Promoter Score
BPS	Business Line Business Process Services	ODD	Objectifs de Développement Durable
BR	Entité juridique Bretagne Routage	PBPS	Entité juridique Paragon Business Process Services
CA	Chiffre d'Affaires	PCCI	Entité juridique Paragon Customer Communications International
CC-E	Business Line Customer Communications Éditique	PDM	Entité juridique Paragon Direct Marketing
CC-MD	Business Line Customer Communications Marketing Direct	PE	Entité juridique Paragon Éditique
CFBS	Entité juridique Cloud Factory Business Services	PE PACA	Paragon Éditique PACA
CNA	Conseil National des Achats	PF	Entité juridique Paragon France
CODIR	Comité de Direction	PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
COMEX	Comité Exécutif	PRO	Entité juridique Paragon Roumanie
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle	PS	Business Line Print Solutions
CSE	Comité Social et Économique	PSS	Entité juridique Paragon Supply Services
CSSCT	Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail	PTSA	Entité juridique Paragon Transaction
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	PWE	Région Paragon Western Europe
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	QVT	Qualité de Vie au Travail
EA	Entreprises Adaptées	REACH	Règlement Européen qui sécurise les enregistrements, évaluations, autorisations et restrictions des substances chimiques
EBITDA	Bénéfices Avant Intérêts, Impôts, Dépréciations et Amortissements	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
ELDP	European Leadership Development Program	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
ESAT	Établissements ou Services d'Aide par le Travail	SBTI	Science Based Target Initiative
ÉTONNANTE	La newsletter mensuelle de PWE	SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
ETP	Équivalent Temps Plein	SST	Salarié Sauveteur Secouriste du Travail
FS	Business Line Fulfilment Solutions	STPA	Secteur du Travail Protégé et Adapté
GES	Gaz à Effet de Serre	TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen <i>Mesure la croissance moyenne annuelle entre 2 dates</i>
GPTW	Great Place To Work	YGN	Programme Young Grenadier Network



GOUVERNANCE

Organisation et pilotage

Organisation générale

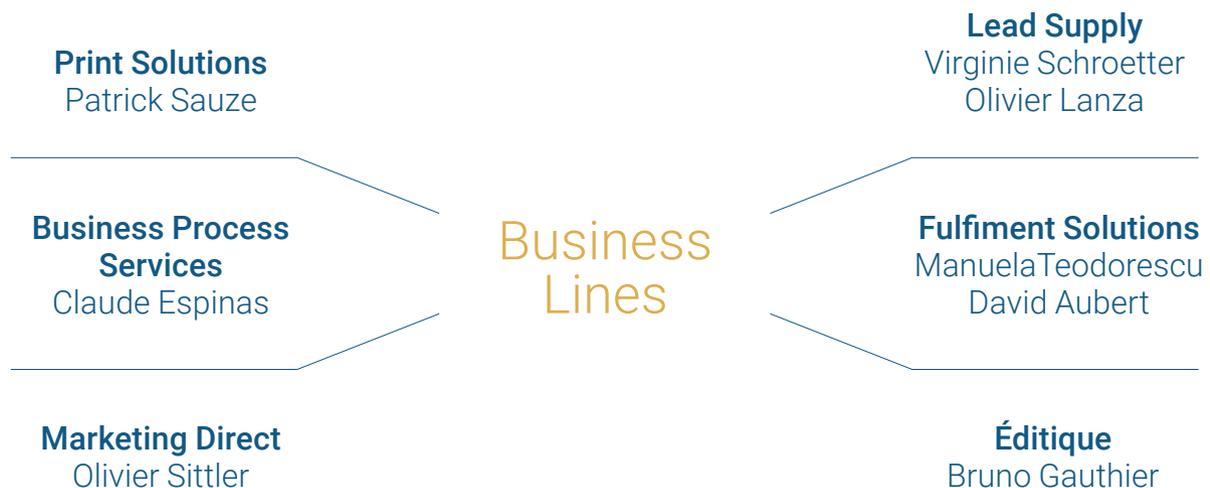


Fonctions transverses :



Responsable de la communication Karin Demeyer

Directeur du développement commercial Thomas Choquel



Organisation et gouvernance RSE

La politique, la stratégie et le pilotage des activités liées au développement durable de Paragon Western Europe sont définis au plus haut de l'organisation de l'entreprise au travers d'un **comité de pilotage RSE** et appliqués au sein de toutes les Business Lines et sites.



Chaque thématique (**People, Planet, Partners**) est abordée lors d'un comité mensuel afin de démultiplier la capacité d'action. Ce comité a pour objectif de :



- Définir, déployer et piloter la stratégie RSE
- Accompagner les utilisateurs dans la mise en œuvre des actions
- Rendre compte auprès des parties prenantes des actions réalisées

Certifications / labels

Notre engagement en matière de RSE et notre démarche d'amélioration continue sur les thèmes de la qualité, de la sécurité, de l'environnement, de la sécurité de l'information et de la RSE, s'appuient sur plusieurs labels et certifications.



Retrouvez un glossaire des acronymes en page 12 du rapport.



PTSA
Cosne, Bailleul, Bozouls, Nanterre, Villechaud

✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
---	---	---	---	---	---	---	---	---

GRS
Aigurande, Ney Troyes

✓						✓	✓	✓
---	--	--	--	--	--	---	---	---

PDM
Linselles

						✓	✓	✓
--	--	--	--	--	--	---	---	---

PSS
Lens, Noyelles

✓						✓	✓	✓
---	--	--	--	--	--	---	---	---

PBPS
Marcq en Barœul

✓								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

PRO
Bucarest

✓	✓	✓	✓				✓	✓
---	---	---	---	--	--	--	---	---

PE
Blois Carros

						✓		
--	--	--	--	--	--	---	--	--

PCCI
Paris

--	--	--	--	--	--	--	--	--

BR
Janzé, Maure de Bretagne

✓								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Cette année a été marquée par de nombreux progrès et nouvelles certifications : **1^{re} évaluation Ecovadis** pour certains, **amélioration des scores** pour d'autres ou encore **obtention de nouvelles certifications** (ISO 45001, Imprim'Vert, Fournisseur Origine France Garantie...).

Dans les années à venir, nous souhaitons poursuivre notre dynamique en étendant nos périmètres de certification, en améliorant nos résultats Ecovadis, et en obtenant le Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables pour PWE.

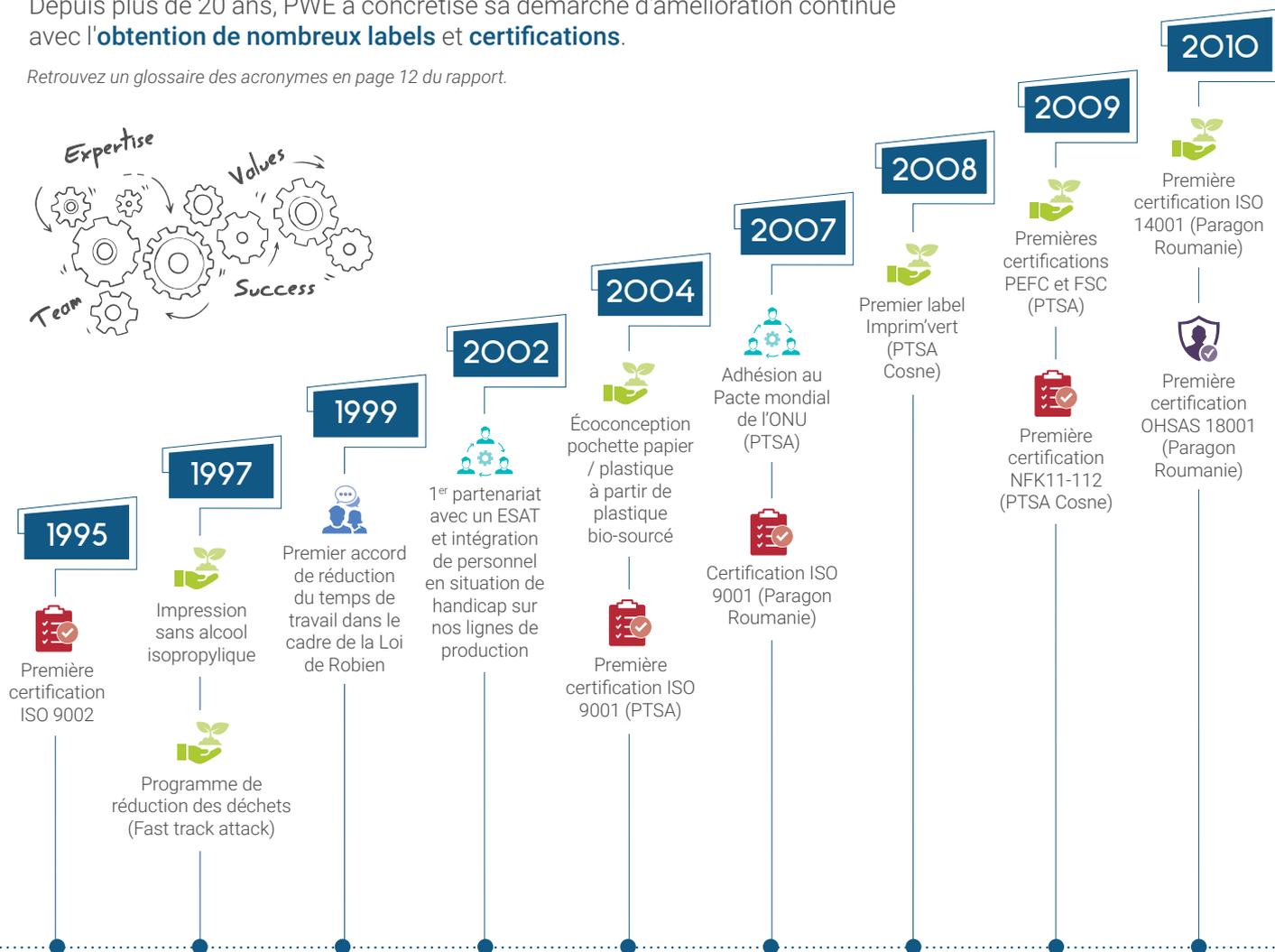
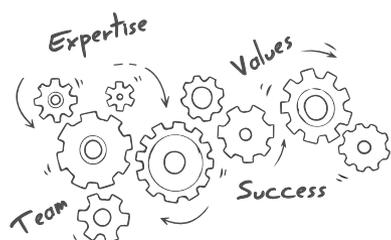
ecovadis Business Sustainability Rating	THE GLOBAL COMPACT	Charte RELATIONS Fournisseurs RESPONSABLES	PRINT ETHIC	AB façonner engagé	Sedex	FSSC 22000	ORIGINE FRANCE GARANTIE Supplément Couté & Borel BFC0011444723	Great Place To Work.	Projets ambitions 2024 / 2025
	✓	✓					✓ Cosne, Bozouls		ISO 20121 - ISO 45001 ISO 50001 Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables GPTW
			✓ Niveau 2 pour Ney, niveau 1 pour Aigurande et Troyes						ISO 15378 Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									ISO 9001 Ecovadis Silver Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
	✓	✓		✓	✓	✓			ISO 14001 ISO 45001 ISO 27001 Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									ISO 9001 ISO 27001 ISAE 3402 Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									ISO 9001 ISO 27001 Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									PEFC FSC Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables
									Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables



Historique

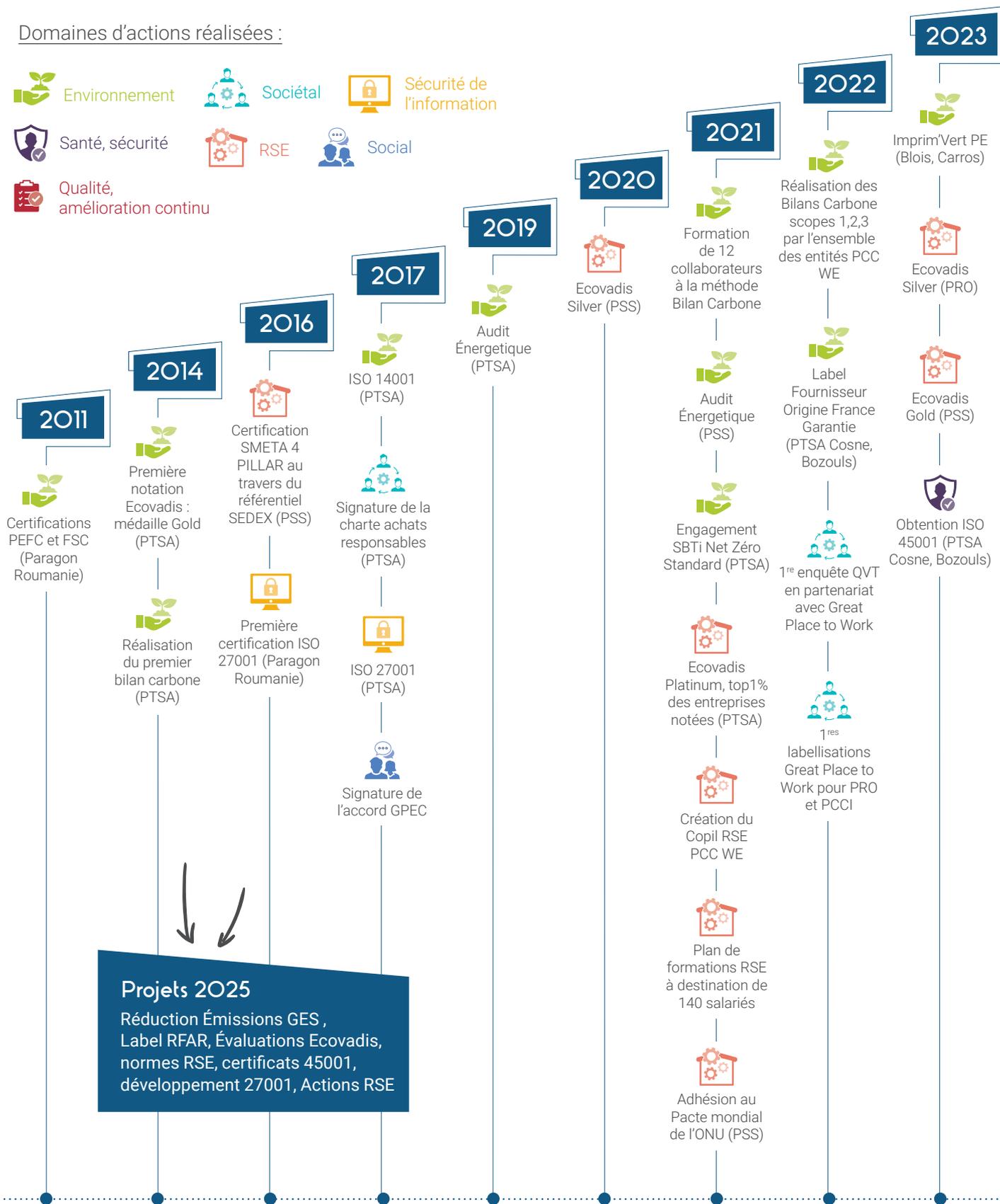
Depuis plus de 20 ans, PWE a concrétisé sa démarche d'amélioration continue avec l'**obtention de nombreux labels et certifications**.

Retrouvez un glossaire des acronymes en page 12 du rapport.



Domaines d'actions réalisées :

- Environnement
- Sociétal
- Sécurité de l'information
- Santé, sécurité
- RSE
- Social
- Qualité, amélioration continu



Stratégie de développement durable

Nous exprimons notre contribution au changement et soutenons toutes les parties prenantes dans la lutte des plus grands risques auxquels notre planète, nos économies et nos populations sont confrontées, en alignant notre stratégie de développement durable sur :



Les 10 principes du Pacte mondial de l'ONU auxquels PTSA et PSS adhèrent depuis plus de 15 ans.



Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par tous les États membres de l'ONU

en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Un plan d'actions sur 15 ans a été défini pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de chacun.

L'accord de Paris sur le Climat



adopté lors de la COP 21 et entré en vigueur le 4 novembre 2016 dont l'objectif principal est de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale de **1,5°C** et pour ce faire, d'atteindre la neutralité carbone (net zéro) d'ici 2050.



Droit de l'homme

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Normes internationales du travail

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Ainsi, nous nous engageons au travers de notre programme
« **Ambition Développement Durable 2030** » à :



PEOPLE

*Façonner un monde meilleur
Fondé sur l'éthique,
en favorisant la diversité,
l'équité et l'inclusion,
avec des changements
positifs durables*

- Assurer la santé et la sécurité de nos salariés
- Promouvoir la qualité de vie au travail
- Veiller à l'employabilité de nos salariés
- Favoriser la diversité
- Développer des partenariats avec les communautés locales (STPA, associations...)
- Améliorer les résultats Great Place to Work



PLANET

*Créer un héritage durable
pour notre planète où nos
actions régénèrent les
écosystèmes de la Terre*

- Maîtriser notre consommation énergétique en vue d'atteindre la sobriété énergétique
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Être proactif dans l'écoconception de nos produits et services
- Zéro gaspillage : minimiser notre consommation de matières premières, diminuer nos déchets et privilégier les filières de recyclage
- Favoriser la biodiversité



PARTNERS

*Travailler avec nos
partenaires pour minimiser
notre empreinte écologique
et favoriser un changement
positif du monde*

- Initier des relations durables avec nos fournisseurs et leur assurer des revenus équitables
- Intégrer la dimension RSE dans l'analyse de l'offre en partenariat avec nos clients
- Proposer un calcul des émissions carbone des produits vendus à nos clients
- S'assurer auprès de nos partenaires que nos ambitions et objectifs sociaux et environnementaux sont partagés, respectés et font l'objet de plans d'amélioration
- Développer des partenariats et des mécénats d'entreprise



Dialogue avec nos parties prenantes

Nos actions et notre stratégie de développement durable se coconstruisent avec l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes, afin de favoriser l'appropriation de la démarche RSE et de renforcer son impact.

L'écoute attentive des parties prenantes permet à chaque Business Line de mieux percevoir les évolutions de son environnement et de répondre avec agilité aux nouvelles attentes. Des canaux adaptés ont été mis en place afin de nourrir un dialogue constructif avec chacune d'entre elles.



- Parties prenantes internes
- Parties prenantes externes

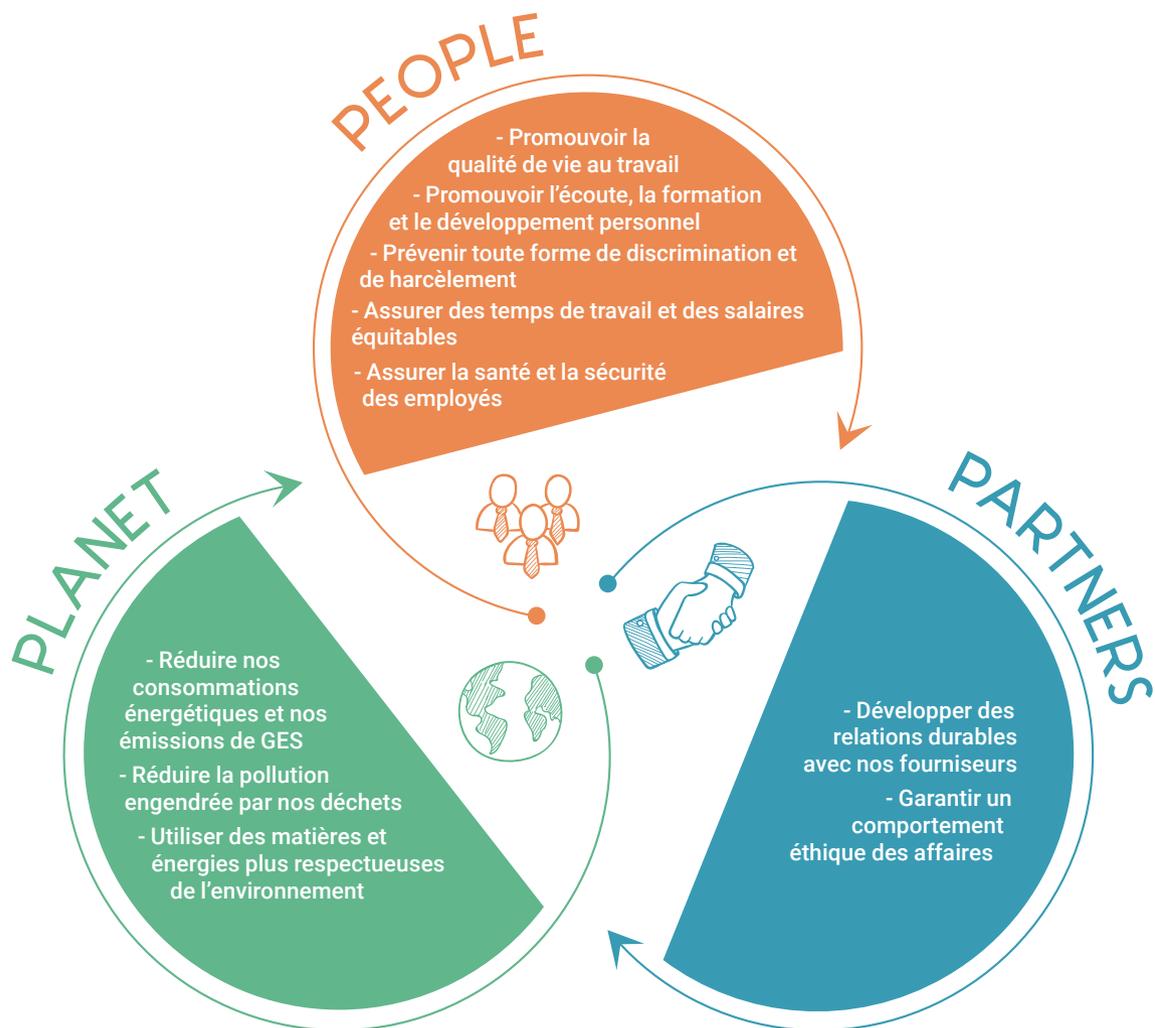
Matérialité des enjeux RSE

Les enjeux en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. Pour être efficace, une stratégie RSE fixe des **objectifs à la croisée des intérêts de l'entreprise et de ses parties prenantes**.

Identification des enjeux RSE de PWE

L'analyse de matérialité permet d'identifier les **répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales** propres à notre organisation et celles qui influent de façon majeure sur nos parties prenantes.

L'analyse de matérialité, réalisée en 2022, auprès des principaux donneurs d'ordres, clients, fournisseurs et auprès des salariés, nous permet de hiérarchiser et de consolider **nos priorités sur les 3 thématiques suivantes** :



Les actions mises en œuvre sur la période de reporting sont détaillées dans les chapitres suivants.

Impact sur les parties prenantes des principaux enjeux identifiés

Principales parties prenantes impactées :



ENJEUX SOCIAUX

Assurer la santé et la sécurité des employés



Promouvoir la qualité de vie au travail



Prévenir toute forme de discrimination et de harcèlement



Promouvoir l'écoute, la formation et le développement personnel



Assurer des temps de travail et des salaires équitables



ENJEUX SOCIÉTAUX

Développer des relations durables avec nos fournisseurs



Garantir un comportement éthique des affaires



Prendre en considération les interactions locales dans le développement de l'entreprise



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Réduire nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre



Réduire la pollution engendrée par nos déchets



Utiliser des matières et énergies plus respectueuses de l'environnement (énergie verte, suppression des plastiques...)





PEOPLE

Paragon Western Europe s'attache, depuis plusieurs années, à mettre l'humain au cœur de ses activités pour offrir une expérience positive à ses collaborateurs. Consciente qu'un environnement de travail épanouissant permet aux équipes de donner le meilleur d'elles-mêmes et de se projeter à long terme, PWE accorde une attention particulière à **la santé, la sécurité et au bien-être au travail de ses collaborateurs**.

Engagée en faveur de la diversité et de l'inclusion, PWE promeut la diversité, l'égalité Femmes-Hommes et favorise le travail des personnes en situation de handicap au travers de ses politiques et de ses actions.

Enfin, PWE s'est fixée comme objectif de mettre en œuvre des plans de formation pour offrir la possibilité à ses collaborateurs d'**évoluer dans un cadre dynamique qui soutient leur progression**.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préserver la santé et la sécurité de nos salariés en déployant des actions de prévention et en réduisant les risques.



BIEN-ÊTRE

Promouvoir la qualité de vie au travail et l'amélioration des conditions de travail de nos salariés.

DIVERSITÉ ET JUSTICE SOCIALE

- Favoriser la diversité.
- Assurer l'équité de traitement des salariés aux mêmes postes.

EMPREINTE LOCALE

Développer des partenariats avec les communautés locales (STPA, associations...).



Correspondance avec les Objectifs de Développement Durable

Effectifs et mixité

Le capital humain de Paragon Western Europe est composé de plus de 1 600 collaborateurs permanents représentant une très grande variété de savoir-faire, traditionnels et nouveaux, qui contribuent à la continuité et à la diversification de nos activités.

À l'échelle globale de notre organisation, on observe une **mixité de genre équilibrée**.

→ **51 % de femmes 49 % hommes**
au sein de PWE, en juin 2023

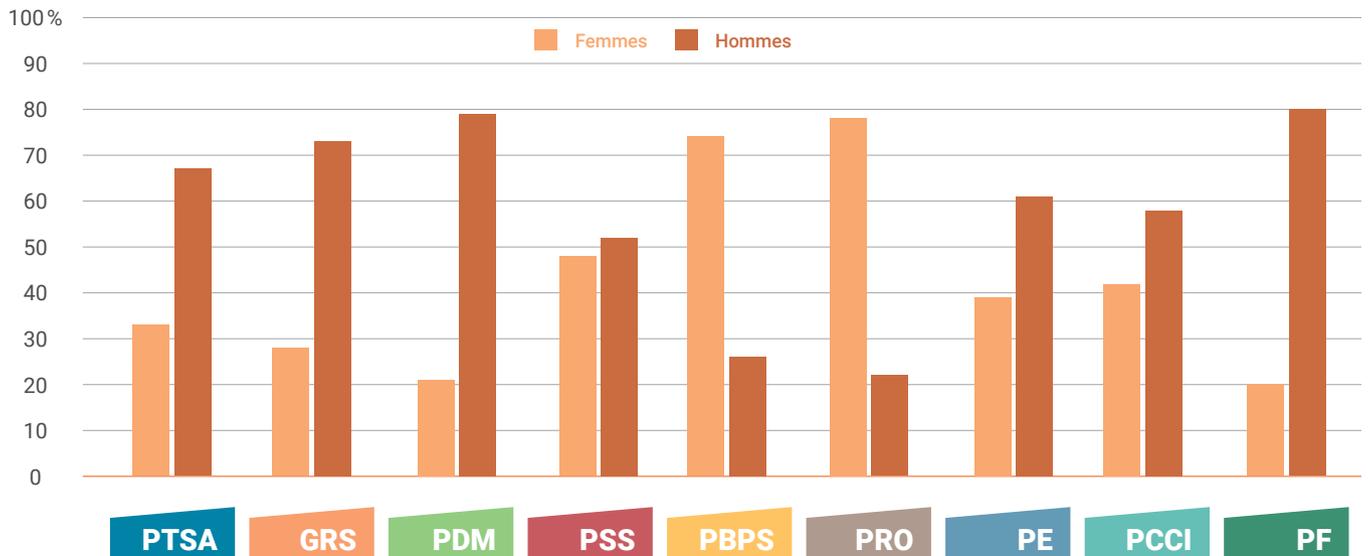
De juin 2022 à juin 2023,
le nombre d'**employés en CDI**
chez PWE a augmenté
de **330 personnes**



L'évolution de nos activités, le recrutement et la formation de collaboratrices sur nos savoir-faire historiques ont permis ce rééquilibrage puisque nous ne comptons que **48 % de femmes l'année précédente**.

Cette répartition globale est cependant plus variable à l'échelle locale ou par grandes activités.

Pourcentage de femmes et d'hommes au sein des entités de PWE en juin 2023.

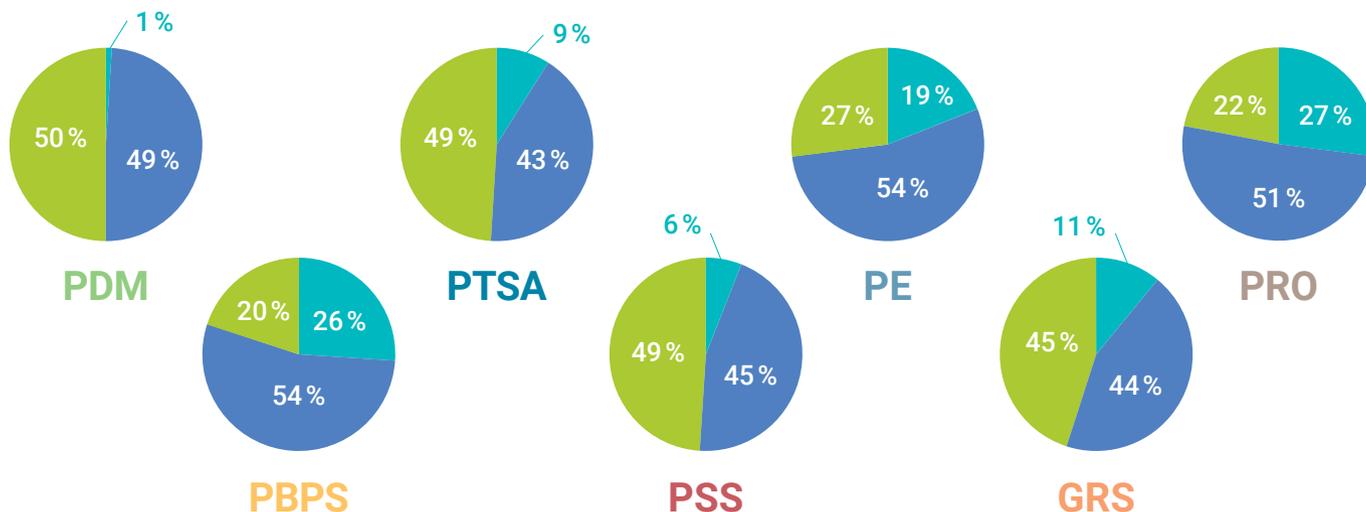


Répartition des tranches d'âge au sein de PWE

La tranche d'âge la plus représentée au sein de notre organisation est celle des 30 - 50 ans. Dans certains sites, tels que ceux des entités PDM, PTSA, PSS ou GRS, la tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 50 ans, ce qui montre notamment l'attachement à des métiers d'expertise et de transmission où le geste s'acquiert et se perfectionne avec le temps.

Pourcentage d'employés par entité et par tranche d'âge

■ - de 30 ans ■ de 30 à 50 ans ■ + de 50 ans



L'ancienneté moyenne des employés chez PWE est de 8 ans

Une **cérémonie de remise des médailles du travail** a eu lieu en mars 2023 sur le site de **Cosne** afin de célébrer les médailles d'argent (20 ans), de vermeil (30 ans), d'or (35 ans) et grand or (40 ans).

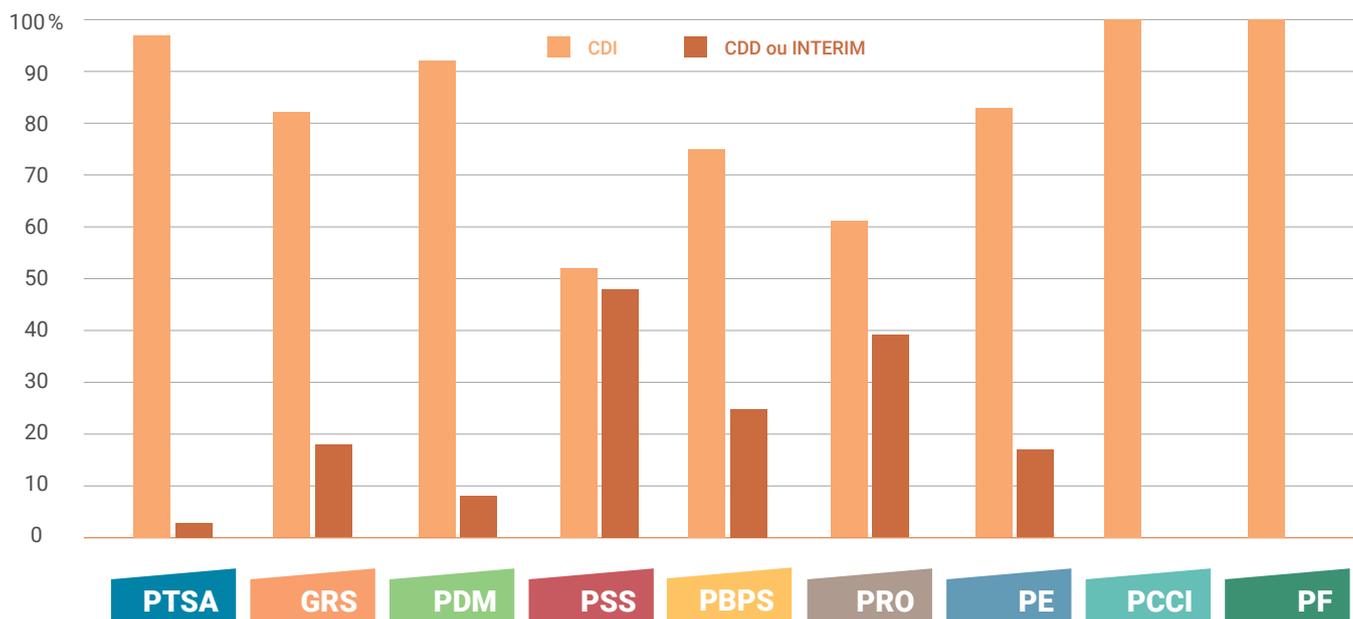
La répartition entre CDD / Intérim et CDI est diversifiée au sein de PWE

Les Business Lines de PWE s'inscrivent dans des secteurs d'activités différents, dont certains sont saisonniers ou sujets à **des flux d'activités ponctuels** qui **peuvent nécessiter un important volume de contrats d'Intérim ou à durée déterminée (CDD)**.

Cela explique la différence de proportion de CDD ou contrat d'intérim et de contrat à durée indéterminée (CDI) d'une entité juridique à l'autre.



Pourcentage de CDD / Contrat d'intérim et CDI par entité juridique au sein de Paragon Western Europe.



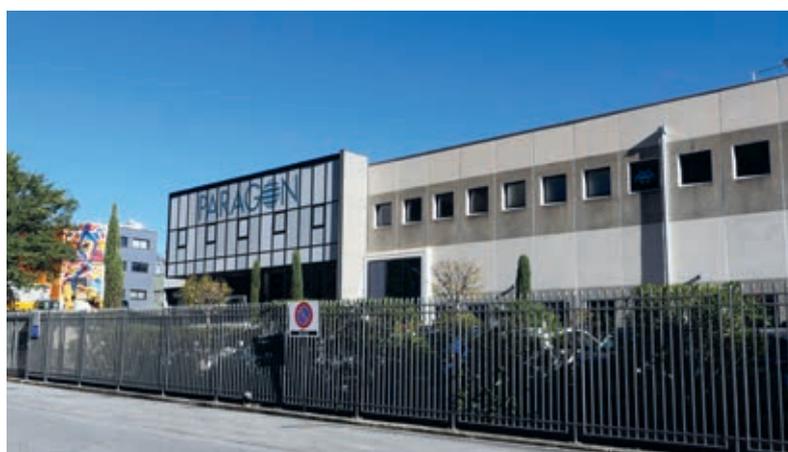
Implantation au cœur des territoires

PWE contribue au développement des territoires nationaux et à l'essor des économies locales par l'emploi de **plus de 1600 salariés répartis sur 8 régions françaises** et sur un site en **Roumanie**.

Implantée dans quasiment la totalité des régions de France ainsi que dans plusieurs pays d'Europe, tels que la Roumanie, PWE participe à la vie et au développement de plusieurs bassins d'emplois.

Ainsi, avec l'intégration des sites de **Janzé** et de **Maure de Bretagne**, PWE s'implante en 2022 sur le bassin de l'emploi de la région Bretagne.

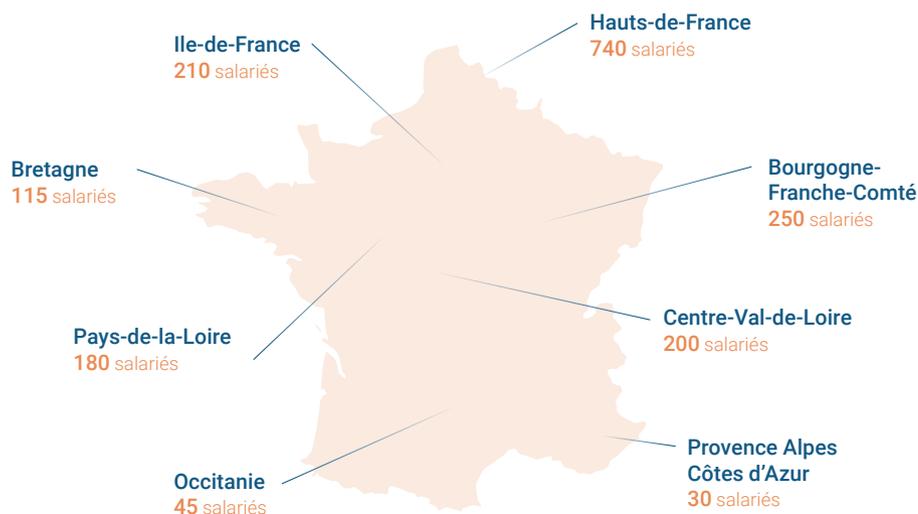
Siège de l'entité juridique Bretagne
Routage à **Maure-de-Bretagne**



Début 2023, notre Business Line Customer Communications Éditique s'est également enrichie d'un site dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, à **Carros**.

Nouveau site de la BL Paragon Customer Communications Éditique à **Carros**

Enfin, au début de l'exercice 2023-2024, la reprise de plusieurs centres en Île-de-France, Hauts-de-France, Centre Val-de Loire et Occitanie, a permis de renforcer l'impact du développement de nos activités sur le territoire français.



Santé, sécurité et bien-être au travail

La santé et la sécurité de nos collaborateurs, tout comme leur bien-être au travail, sont des éléments prédominants de notre démarche RSE. **Des moyens importants ont été déployés** sur tous les sites pour protéger nos salariés et leur offrir un cadre de travail agréable.

Bilan Santé et Sécurité au Travail (SST) de l'exercice 2022-2023

Les évolutions réglementaires renforcent les exigences en matière de prévention des risques professionnels avec notamment l'obligation de rédiger un Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact), élaboré à partir du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

En 2023, pour formaliser et structurer sa démarche, **PTSA a franchi le pas de la certification ISO 45001** sur ses 2 sites industriels de **Cosne** et **Bozouls**.

En **Roumanie**, la démarche sécurité est validée par la certification OHSAS 18001 depuis 2010 devenue ISO 45001.

De plus, les plans d'actions locaux sont suivis et partagés en CSSCT et peuvent intégrer des participants externes tels que la médecine du travail.

Bilan SST de l'exercice

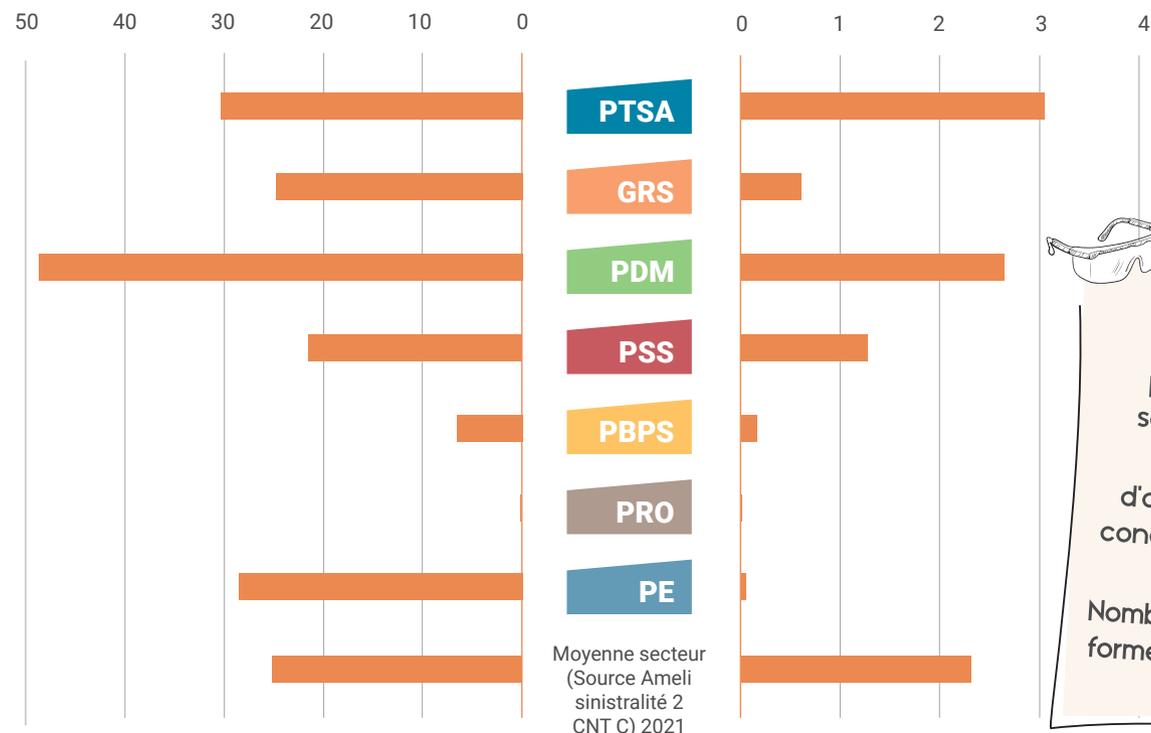


Taux de fréquence

(nombre d'accident avec AT x 1 000 000) / nombre heures travaillées

Taux de gravité

(nombre de journées perdues x 1 000) / nombre heures travaillées



Quelques chiffres sécurité

PTSA 2022
 Dépenses du programme de sécurité : **172 K€**
 Dépenses d'amélioration des conditions de travail : **45 K€**
 Nombre de personnes formées à la sécurité : **74**

Réalisations et bonnes pratiques locales

Depuis 2021, le site de **Cosne** a mis en place une démarche PRAP, visant à **Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique**. Cette démarche continue d'évoluer, notamment au travers de formations, de réorganisation de l'atelier, d'aménagement de postes de travail et d'acquisition de matériel pour aider à la manutention, tels que des palans ou des chariots.



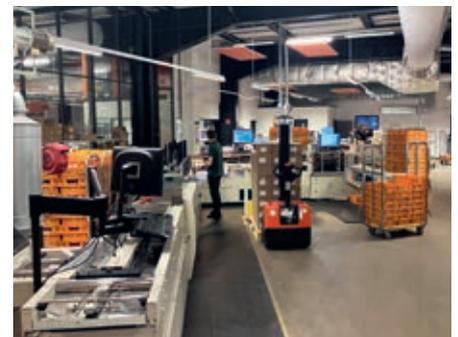
Dans le cadre de l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail des rampes de descente de bobine adaptées aux enrouleurs ont été fabriquées sur mesure sur le site de **Noyelles**.



Système de cerclage de palette semi-automatique acheté pour permettre de réduire les manipulations, les déplacements des opérateurs, de gagner du temps et de supprimer les mouvements de contorsion et donc à terme les troubles musculosquelettiques.

Rénovation de la signalisation des sites : passages piétons, pictogrammes, place PMR, stationnement PL et VL.

Installation de rambardes à l'extérieur du bâtiment et ajout de protections métalliques contre les chocs.



À **Carros**, site intégré en 2023, les opérateurs bénéficient de tapis anti-fatigue aux postes de travail.



Équipements de Protection Individuels (EPI)

Nous accordons une attention particulière à la protection de nos collaborateurs contre les nuisances sonores. Pour cela, nous effectuons des **mesures de bruit** dans nos ateliers et fournissons à nos employés des **protections auditives moulées**.



De plus, nos ateliers sont équipés de **distributeurs de bouchons d'oreilles** pour les visiteurs.

Par ailleurs, nous mettons à disposition de notre personnel de production, une **gamme complète d'EPI** incluant des vêtements de travail, des chaussures de sécurité, des gants, des lunettes de protections, des masques...

Bien-être au travail et actions solidaires

Semaine de la QVT en juin 2023 : Un challenge sportif, solidaire et connecté

À l'occasion de la semaine de la QVT, les salariés ont été invités à participer à un **challenge connecté** leur donnant accès pendant 2 semaines à de nombreuses activités physiques et bien-être (webinaires bien-être et prévention santé, cours collectifs en présentiel ou en distanciel et défis individuels autour de la thématique de la qualité de vie au travail).



Au cours de ces deux semaines, une communication QVT/ bien-être au travail a été faite à l'ensemble des salariés via la newsletter interne.

5 CONSEILS POUR PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Établir des limites claires entre le travail et la vie personnelle
Il est essentiel de définir des limites claires pour éviter le surmenage et prévenir le burn-out. Des études, telles que celles menées par le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de l'Université de la Colombie-Britannique, ont démontré que la capacité à séparer le travail de la vie personnelle favorise une meilleure santé mentale. Il est important de définir des horaires de travail raisonnables, de respecter les temps de repos et de préserver des moments dédiés à ses proches et à ses activités personnelles.

Favoriser une communication ouverte et constructive
Une communication efficace et respectueuse au travail est essentielle pour maintenir une bonne santé mentale. Les recherches du Harvard Business Review soulignent l'importance d'une communication ouverte et constructive pour créer un environnement de travail positif. Encouragez le dialogue, l'expression des idées et des préoccupations, ainsi que l'écoute active au sein de votre équipe. Cela peut contribuer à réduire le stress et les conflits, tout en renforçant les relations interpersonnelles.

Pratiquer la gestion du stress
C'est prouvé : le stress a un impact négatif sur la santé mentale. Des stratégies de gestion du stress peuvent aider à réduire les effets néfastes. Selon l'American Psychological Association, des techniques telles que la méditation, la respiration profonde, l'exercice physique régulier et la planification du temps peuvent réduire efficacement le stress. Intégrez ces pratiques dans votre routine quotidienne pour favoriser votre bien-être mental.

Encourager le soutien social
Maintenir des liens sociaux solides au travail peut jouer un rôle important dans la préservation de la santé mentale. Des études, notamment celles menées par l'Organisation mondiale de la santé, montrent que le soutien social peut contribuer à la réduction du stress et de l'anxiété. Cherchez des occasions d'interagir avec vos collègues, participez à des activités d'équipe et créez un environnement de travail inclusif et bienveillant.

Prendre des pauses régulières
Les pauses régulières tout au long de la journée de travail peuvent favoriser la concentration, la productivité et le bien-être mental. Des recherches menées par des experts en ergonomie, tels que Dr David Rempel de l'Université de Californie, ont démontré que des pauses régulières peuvent aider à prévenir la fatigue et le surmenage. Profitez de vos pauses pour vous détendre, vous étirer ou prendre une courte marche, ce qui peut aider à réduire le stress et à revitaliser votre esprit.

Et vous, comment prenez-vous soin de votre santé mentale au travail ?

Courses solidaires

Cette année, PWE a multiplié les initiatives mélangeant activités sportives et objectifs solidaires.

↪ TRAIL DE SANCERRE

En juin 2023, PWE a choisi de soutenir l'association **Flamme en Rose Berry** qui œuvre pour la prévention et l'accompagnement des femmes touchées par le cancer. Grâce aux 15 Paragoniens qui ont participé au **Trail de Sancerre**, une course dans le vignoble sancerrois, PWE a pu aider l'association dans sa collecte de fonds.



Photos des 15 participants au Trail de Sancerre en juin 2023.

→ CHALLENGE RAMÈNE LA COUPE À LA MAISON 2022 (Bring The Cup Home 2022)

À l'occasion de la Coupe du Monde au Qatar fin 2022, cinq participants du programme Young Grenadier Network, dont deux de la région Paragon Western Europe, ont organisé le challenge **Ramène La Coupe à La Maison**.

Ce challenge a été l'occasion de fédérer tous les employés du groupe Paragon, auquel appartient PWE, autour de deux défis :

- un **défi de pronostics**, avec l'aide du prestataire  **Scorecast Business**
- un **défi de marche en équipe**, avec l'aide du prestataire **kiplin**



En plus d'être un défi pour s'amuser et interagir entre les régions, c'était aussi l'occasion de soutenir **AMNESTY INTERNATIONAL** et les mesures que la fondation aide à mettre en place au Qatar, en invitant tous les collaborateurs du groupe Paragon à effectuer des dons.



Parmi les plus de 800 participants au challenge, les équipes de notre région se sont illustrées en gagnant le challenge de marche et en se classant dans le top 5 du défi de pronostics.



Les gagnants du challenge Ramène La Coupe à La Maison et l'équipe Young Grenadier, organisatrice du challenge, dans les escaliers du Sacré-Cœur avant la remise du chèque à AMNESTY FRANCE.



Les gagnants du challenge Ramène La Coupe à La Maison remettant le chèque de 10 000 € au président d'AMNESTY FRANCE, Jean-Claude Samouiller.

Les équipes gagnantes ainsi que les Young Grenadiers à l'origine de cet évènement ont été invités en mars 2023, à Paris, pour **remettre à AMNESTY FRANCE un chèque de 10 000 €, composé pour 3 250 € de dons des salariés de PWE.**

Amnesty International est une organisation de **défense des droits humains** qui milite pour le droit à la liberté d'expression, l'arrêt de la torture et des autres violations des droits de l'homme dans le monde.



Avantages sociaux

Nos équipes employées au sein des différentes entités juridiques de PWE profitent d'**avantages sociaux variés propres aux conventions collectives applicables par entités et aux accords spécifiques négociés.**

Parmi ces avantages, nous pouvons par exemple citer :

La **prise en charge des frais de mutuelle jusqu'à 70 %** par l'action conjointe de l'entreprise et des CSE.

La **prime d'intéressement** aux résultats de l'entreprise (dont les modalités varient en fonction des entités légales).

La **prise en charge extra légale par l'entreprise du premier jour de carence en cas d'arrêt maladie** pour nos collaborateurs ouvriers du secteur de l'imprimerie.

La **contribution aux œuvres sociales et culturelles** supérieure de 45% au minimum conventionnel.

Participation de l'employeur aux **frais d'admission des Restaurants Inter Entreprises (RIE)** ou **prise en charge partielle des titres restaurant.**

Charte ou **accord de télétravail.**

Primes de cooptation.

Primes d'apporteurs d'affaires.

L'enquête Great Place To Work (GPTW)

En juin 2022 et 2023, une enquête a été administrée auprès de tous les salariés de Paragon Western Europe par un acteur de référence de la qualité de vie au travail, Great Place To Work (GPTW).



En 2023 comme 2022, **70% des salariés interrogés ont répondu** à l'enquête.

Parmi les 12 sociétés participantes, **3 ont reçu le label Great Place To Work** grâce à leur note de Trust Index supérieure à 65% :

- Paragon **Roumanie**
- Paragon Customer Communications International à **Paris**
- Paragon Éditique **PACA**



Le saviez-vous ?

GPTW administre de A à Z chaque enquête et assure ainsi la **confidentialité** et le complet **anonymat** des réponses.



L'enquête Great Place To Work (GPTW)

Durée de l'enquête : 3 semaines

Cible de l'enquête : l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de PWE (CDI, CDD, Alternants)

Composition de l'enquête :

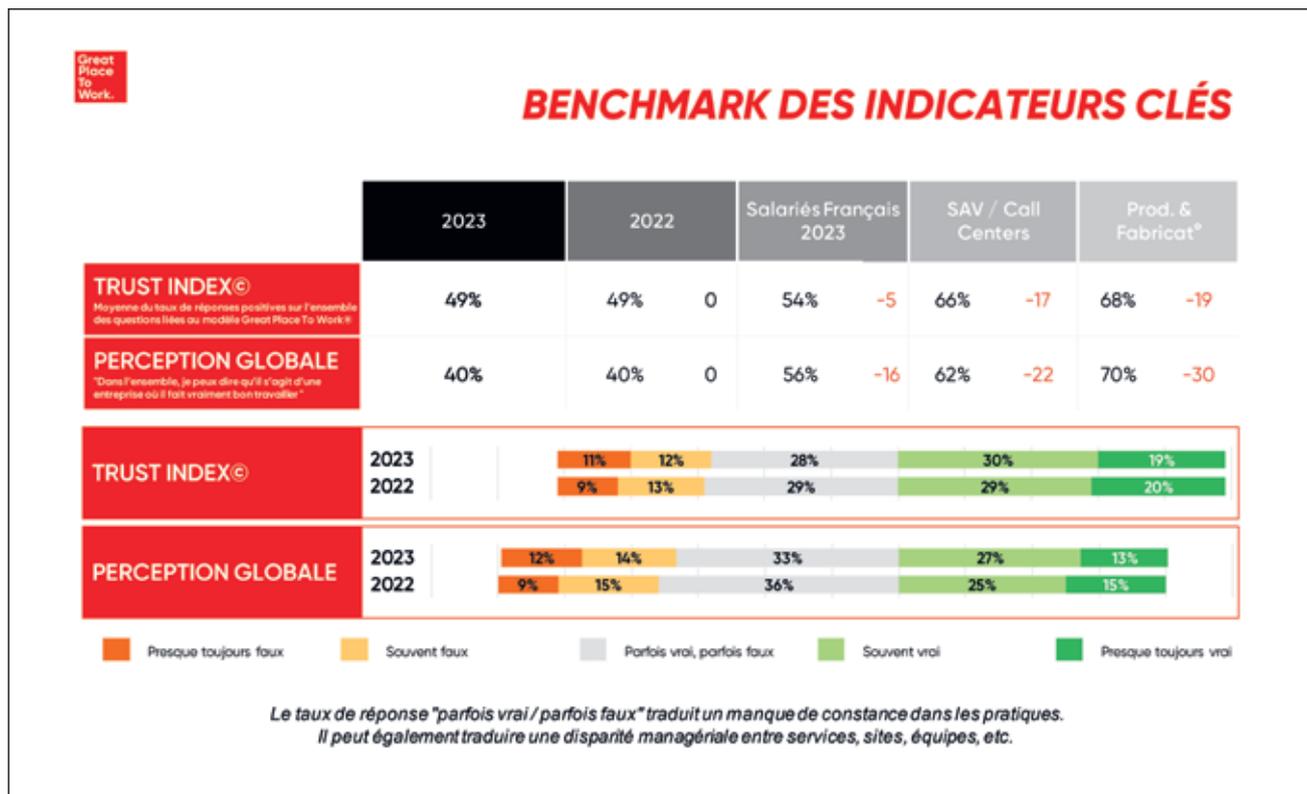
- 60 questions fermées
- 2 questions ouvertes
- 10 questions démographiques

Système de réponse : choix de la réponse entre les 5 énoncés suivants :

" Presque toujours faux "	" Souvent faux "	" Parfois vrai, parfois faux "	" Souvent vrai "	" Presque toujours vrai "
Réponses négatives Pratiques inexistantes ou mal perçues par les collaborateurs		Réponses neutres Pratiques existantes mais manquant de constance	Réponses positives Pratiques bien perçues par les collaborateurs	

Après la clôture de l'enquête, GPTW fourni à PWE une analyse statistique détaillée et des recommandations ciblées visant l'amélioration du Trust Index de l'organisation.

La dernière synthèse de GPTW compare les résultats de l'enquête de juin 2023 avec ceux de l'enquête de 2022 et montre - malgré certaines variations au niveau local - une **stabilité des résultats globaux**.



Les entités juridiques ont été autonomes dans la mise en place et le suivi d'actions à la suite de l'enquête GPTW 2022.

Les actions d'amélioration mises en place ont concerné principalement 2 thématiques :

Amélioration des conditions ou du cadre de travail

Exemples d'actions :

- ✓ Création d'une charte de télétravail dans les sites qui le permettent.
- ✓ Amélioration des conditions de travail en ligne de finition (système d'aspiration rognures).
- ✓ Augmentation des moments de célébration et de convivialité.

Amélioration de la communication

Exemples d'actions :

- ✓ Mise en place d'écrans d'affichage dynamiques dans les ateliers.
- ✓ Déploiement de la newsletter l'Étonnante mensuelle en version imprimée pour une plus grande accessibilité.
- ✓ Mise en place des réunions flash dans certains services.
- ✓ Organisation de moments de rencontres et de partages en intersites (ex : PAO, séminaires, etc.)

Quelques moments de partage et de convivialité chez PWE au cours de l'exercice 2022-2023



Formation et évolution de carrière

Enjeu stratégique dans un secteur en mutation continue, la formation de nos collaborateurs est une de nos priorités pour garantir :

- L'adaptabilité aux évolutions de nos métiers et marchés
- Le développement de leur employabilité
- La sensibilisation de nos équipes aux enjeux clés

PWE a investi **200 k€** dans la formation de ses collaborateurs en 2022-2023



Formations en : Management, RSE, bureautique, informatique, anglais, Santé et Sécurité au Travail (Sauveteur Secouriste du Travail, manipulation extincteurs, travail sur écran...) et technique métier (flexographie, conduite de machine, logiciel métier...).

Chaque année, PWE se donne pour objectif de consacrer au minimum **1,5% de sa masse salariale** à la formation.



Au cours de l'année 2023, plus de **10 000 heures de formation** ont été dispensées aux employés de PWE !

Le saviez-vous ?

Les coûts pédagogiques d'une entreprise englobent toutes les dépenses nécessaires à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de formations suivis, en interne comme en externe, par les employés (coûts de la formation, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, etc.).



En plus des entretiens professionnels systématisés dans tous les sites, des entretiens annuels ont été proposés aux salariés dans certains sites. Ces entretiens permettent de faire le point sur les performances et les perspectives d'évolution de carrière, afin d'accompagner chaque collaborateur dans le développement de ses compétences et de sa carrière professionnelle.



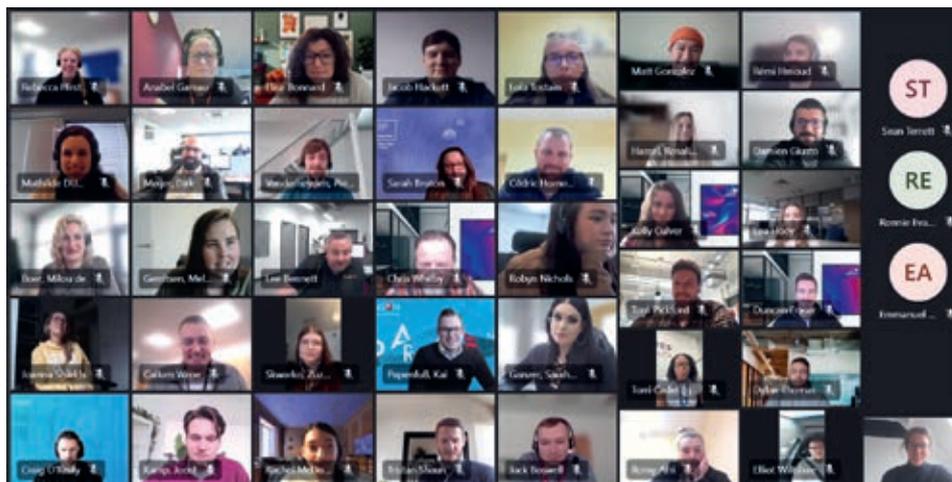
Deux programmes de développement proposés par le groupe :

Paragon Western Europe est une région du groupe Paragon, une marque du groupe Grenadier.

↪ YOUNG GRENADIER NETWORK

Au sein de cette organisation, le programme Young Grenadier Network (YGN), lancé en 2020, permet de rassembler les "young talents" de toute l'Europe autour de challenges communs. Tous les collaborateurs ayant récemment intégré l'organisation ou leur poste, peuvent rejoindre le Young Grenadier Network. Ce programme pan-européen est l'opportunité pour les YGN de Paragon Western Europe de pratiquer l'anglais, de développer leur réseau au sein de Grenadier, d'apprendre à travailler sur un projet au sein d'un groupe de collaborateurs de différentes nationalités et différents backgrounds et de présenter le résultat de leurs travaux devant le top management du groupe Grenadier.

Entre 2022 et 2023
plus de 6 jeunes
talents de PWE
ont participé au
moins une fois au
programme.



↪ EUROPEAN LEADERSHIP DEVELOPMENT PROGRAM



En janvier 2023 était lancée la 3^e cohorte du programme European Leadership Development (ELDP).

Les candidats au programme sont sélectionnés parmi les managers du groupe Grenadier présentant un fort potentiel d'évolution, capables d'influencer positivement le changement et de mettre en œuvre les enseignements tirés du programme au sein de leurs entités respectives.

Ce programme de 18 mois organisé par le groupe Grenadier a pour objectif de constituer un vivier de dirigeants formés en leadership.

La cohorte de 2023 était composée de 41 mentorés dont 4 mentorés de PWE.

Diversité, égalité et lutte contre les discriminations

Chaque année, de nombreuses actions sont déployées au sein de PWE dans l'objectif de promouvoir la diversité, le travail des personnes en situation de handicap et l'égalité Femmes-Hommes.

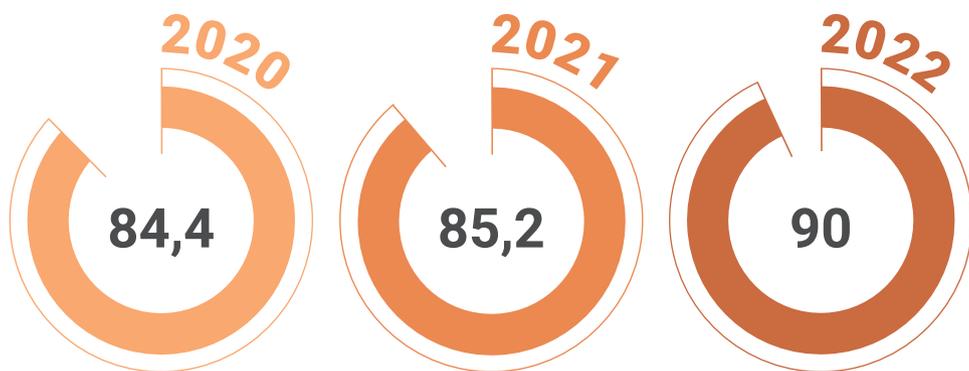
Dans l'enquête GPTW 2022, **82 %** des salariés de PWE sont d'accord avec la phrase : "Les collaborateurs sont traités équitablement quelle que soit leur origine ethnique." et **87 %** le sont avec la phrase "Les collaborateurs sont traités équitablement, quelles que soient leurs orientations sexuelles."

Great
Place
To
Work.

Égalité professionnelle Femmes-Hommes

Fiers de nos efforts en matière d'égalité Femmes-Hommes, notre index égalité professionnelle F/H a de nouveau progressé entre 2021 et 2022. En effet, ce dernier est passé de 85,2 à **90** en moyenne sur les entités concernées. PWE conserve sa position sur le sujet en faisant partie des entreprises dont l'index est supérieur à la moyenne française (86 en 2022).

Évolution de l'index égalité professionnelle Femmes-Hommes depuis 2020



Afin d'améliorer cet index, **PTSA** a de son côté, défini des objectifs sur deux indicateurs n'ayant pas obtenu la note maximale l'année précédente :

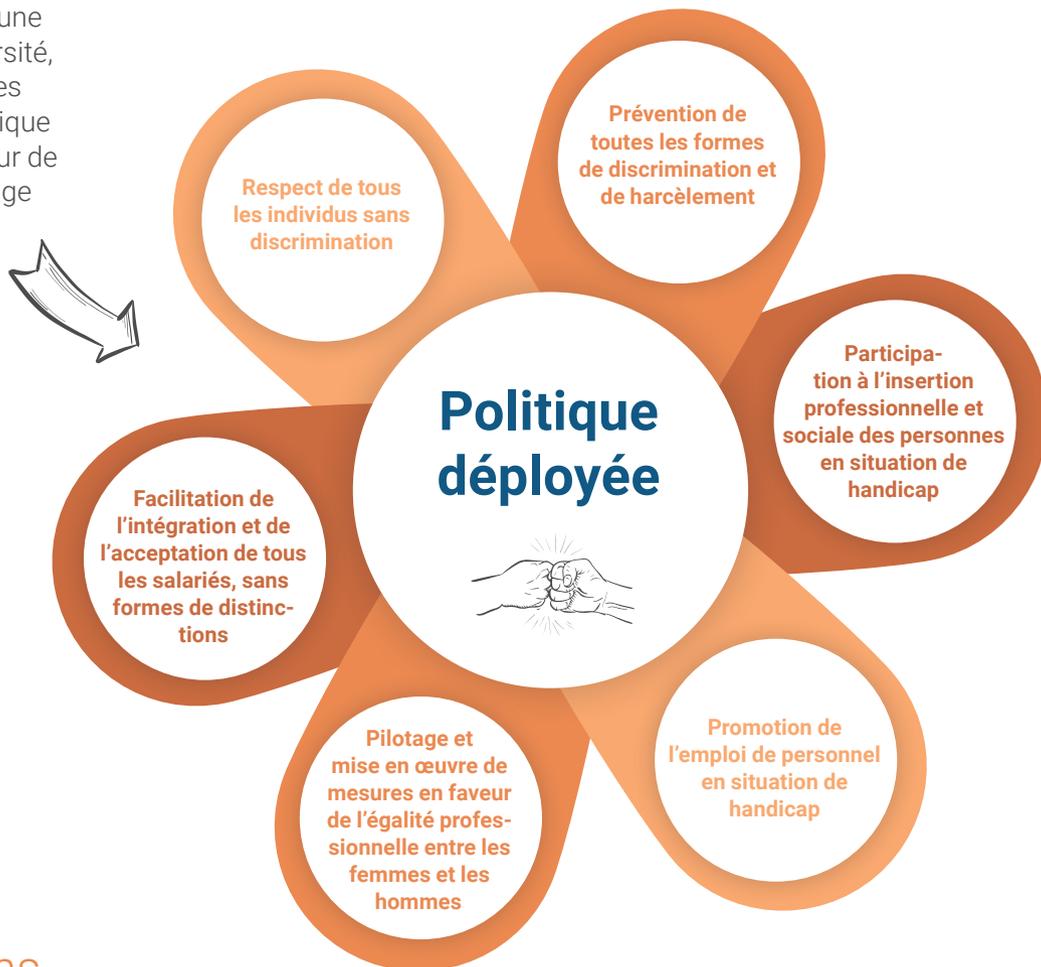
- **L'écart de rémunération Femmes-Hommes** : objectif de réduire l'écart en faveur des hommes à 5 % maximum.
- **Les dix plus hautes rémunérations** : objectif d'intégrer deux femmes dans ces rémunérations.



Diversité, inclusion et égalité des chances

Depuis 2012, PWE a engagé une politique en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances. En 2023, cette politique est désormais ancrée au cœur de notre organisation qui s'engage à respecter les 6 objectifs suivants :

De plus, cette politique est renforcée par l'**accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, visant à diminuer et supprimer les discriminations entre femmes et hommes, que cela soit en matière d'embauche, de travail, de statut ou bien encore de salaire.



Lutte contre les discriminations

Le moteur culturel de PWE réside dans les différences qui existent entre l'ensemble de ses collaborateurs.

Le recrutement et les relations managériales sont ainsi encadrés par deux principes fondamentaux que sont le **respect de la vie privée** et l'**interdiction des discriminations**. Il est donc interdit de sélectionner des candidats en tenant compte de certaines caractéristiques personnelles visées par la loi, telles que l'âge, l'origine, la situation familiale ou bien encore l'état de santé. De plus, ces deux principes exigent que toute information demandée soit en lien avec la nature de l'emploi à pourvoir et les tâches à accomplir dans le cadre de ce dernier.

Droits de l'homme

PTSA a signé le **Global Compact** dès décembre 2006. Cette initiative volontaire mondiale engage PTSA à progresser chaque année dans l'intégration et la promotion des principes relatifs aux respects des droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

Ainsi, 15 ans après, PWE continue de défendre ces principes, notamment au sein de ses valeurs et de sa politique en matière d'éthique.

PWE porte une attention particulière au travail des enfants et au travail forcé.

L'objectif de **100 % de conformité légale** et d'absence totale de recours à des pratiques telles que le travail des enfants, le travail forcé, le travail dissimulé ou le trafic d'êtres humains au sein de la chaîne de valeur de nos services et produits est **assuré par le partage et l'engagement de nos fournisseurs aux principes de notre charte Éthique.**

Travail des personnes en situation de handicap

Avec un **taux Agefiph moyen de 8% en 2022**, nous avons démontré notre volonté d'être un acteur responsable pouvant avoir un impact réel sur l'intégration des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre et dans l'**objectif d'assurer l'embauche et l'intégration de salariés en situation de handicap**, nous échangeons régulièrement avec la Médecine du travail afin d'aménager nos environnements de travail de la meilleure manière possible (exemples : fabrication sur-mesure de mandrins spécifiques, trois fois plus légers, dans le but de limiter le port de charges, acquisition de sièges ergonomiques, mise en place d'un dispositif spécifique de manutention de bobines pour faciliter le travail de deux collaborateurs en situation de handicap...).

Notre priorité étant d'**intégrer en interne du personnel en situation de handicap avant de faire appel à des entreprises du secteur protégé, PTSA** a ainsi, pour sa part, embauché 2 salariés (1 Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et 1 contrat d'apprentissage) disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé sur l'exercice fiscal 2022-2023.

Partenariats avec le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)

PWE développe depuis plus de 20 ans des collaborations avec des Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), des Entreprises Adaptées (EA) ou des entreprises œuvrant pour la réinsertion professionnelle.

Aujourd'hui, tous nos sites de production ont noué des partenariats privilégiés avec ces entreprises.

Intégrés et suivis comme des fournisseurs standards, nos partenaires du STPA proposent différents savoir-faire et des implantations sur toute la France, afin d'être au plus proche des besoins de nos clients.

Services utilisés par PWE :

Mise à disposition de collaborateurs sur site.

Opérations de packaging, fulfilment, préparation de commandes sur nos sites de logistique

Externalisation d'opérations manuelles.

Dépose et collage de cartes, réalisation de kits, conditionnement, encollage, tri...

Services et activités de reprographie

Impression et façonnage

Relations employés / direction

Au sein de Paragon Western Europe, le **Comité Exécutif** (COMEX) et les **Comités de Direction** (CODIR) de chaque entité juridique utilisent plusieurs moyens afin de communiquer et échanger avec les employés.

Certains de ces moyens sont unidirectionnels, tels que les communications diffusées par mails et sur tableaux d'affichage, tandis que d'autres sont bidirectionnels, tels que le **dialogue social** à l'occasion des instances légales obligatoires, les **Négociations Annuelles Obligatoires** (NAO) organisées chaque année par les entités qui y sont soumises légalement et les rencontres avec le **Comité Social et Économique** (CSE) des entités juridiques concernées.

Au cours de l'exercice 2022-2023, plus de 75 rencontres ont eu lieu entre les directions des entités et leurs instances (CSE, CSSCT...)

En parallèle des moyens de dialogue légaux, des modes d'informations plus directs et fréquents ont été initiés ces dernières années.

- **La newsletter « L'Étonnante » devenue mensuelle à partir de décembre 2022.** Elle s'adresse à l'ensemble des collaborateurs et rend compte des actualités au sein de tout PWE : Ressources Humaines (annonces de recrutement, nouveaux arrivants...), RSE (initiatives locales, nouvelles certifications...), succès commerciaux, investissements et vie de l'entreprise au sens large (événements locaux, jeux concours...).



- Le déploiement de **réunions « flash »** permettant de partager par équipe les informations de la vie de PWE.
- La mise en place d'**enquêtes QVT** (Qualité de Vie au Travail). Ces enquêtes sont notamment réalisées dans le cadre d'une démarche de certification RSE Printethic sur certains sites et dans le cadre de l'enquête Great Place To Work à l'échelle de PWE.



PLANET

PWE a toujours été à la pointe des engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises depuis ses débuts en tant qu'imprimeur. Aujourd'hui, à chaque fois que nous opérons une diversification dans un nouveau domaine, nous veillons à renforcer cette culture.

ÉCOCONCEPTION

- Proposition d'offres Éco-conçues et innovantes.



ZÉRO DÉCHETS

- Taux de revalorisation des déchets = 90 %.
- Programme diminution gâche papier.
- Travail sur les filières de recyclage 2030.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

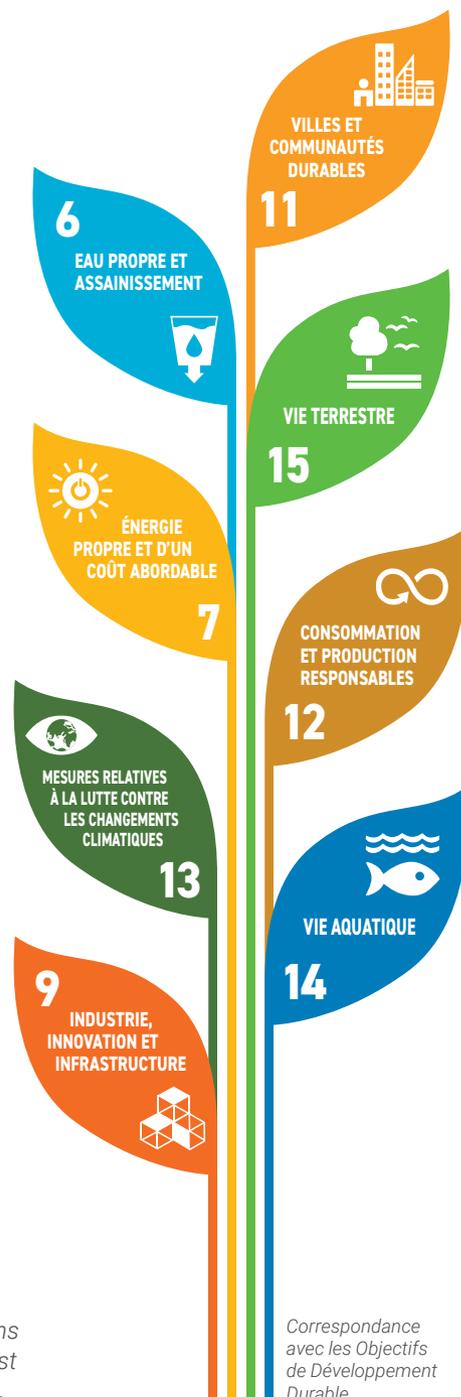
- Développer des actions en faveur de la biodiversité avec une action majeure par entité et par an.

ZÉRO ÉMISSION

2031 : réduire de 45 % nos émissions scope 1, 2 et 3.

2050 : zéro émission en combinant la réduction structurelle de nos émissions et la compensation carbone.

Les scopes 1 et 2 sont détaillés dans ce chapitre, tandis que le scope 3 est abordé dans le chapitre PARTNERS.



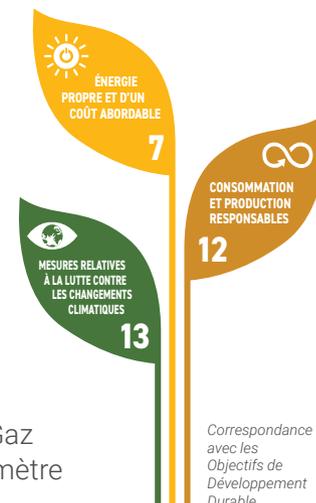
Correspondance avec les Objectifs de Développement Durable

Émissions et Bilan Carbone

Face au défi du réchauffement climatique, la thématique de l’empreinte carbone est un des principaux enjeux de la politique de PWE. En tant qu’industriels, nous devons **réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES)** de façon à limiter notre impact sur l’environnement et sur le dérèglement climatique.

Nous souhaitons contribuer, à notre niveau, à la réalisation des objectifs que la France s’est fixée lors de l’Accord de Paris et dans sa Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Pour la seconde année consécutive, nous avons établi notre Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur les 3 catégories d’émissions -scopes 1, 2 et 3- sur le périmètre suivant : activités PWE incluant 5 de nos 11 entités juridiques.



Amont



Production



Aval



SCOPE 3 émissions indirectes

Approvisionnements

Intrants

Matières premières et emballages

Services tertiaires : informatique, télécommunications, banque

Amortissements

Empreinte territoriale des bâtiments, sites de production et autres immobilisations

Fret entrant

Déplacements

Déplacements professionnels, déplacements des visiteurs, déplacements domicile-travail

Transport

Acheminement des marchandises et matières premières



SCOPE 1 émissions directes des sources de combustion

Énergie

Combustion de combustibles

Hors Énergie

Procédés émettant du méthane, des halocarbures et d'autres Gaz à Effet de Serre (GES).



SCOPE 2 émissions indirectes

Énergie

Consommation d'électricité
Consommation de vapeur et de froid



SCOPE 3 émissions indirectes

Fret sortant

Transport

Distribution des marchandises et des produits

Fin de vie

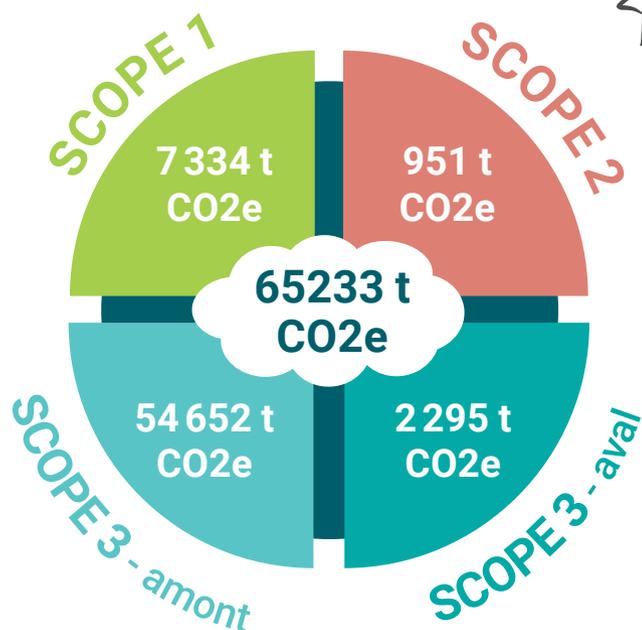
Utilisation des produits

Déchets et fin de vie des produits vendus



Bilan des émissions de gaz à effet de serre PWE

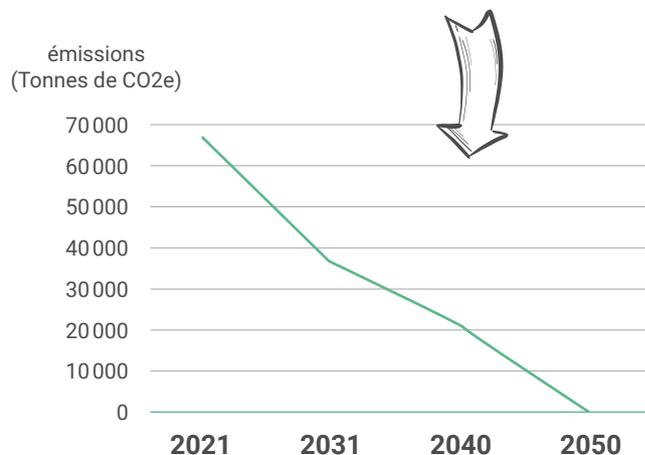
(Mesures réalisées sur l'année civile 2022)



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS

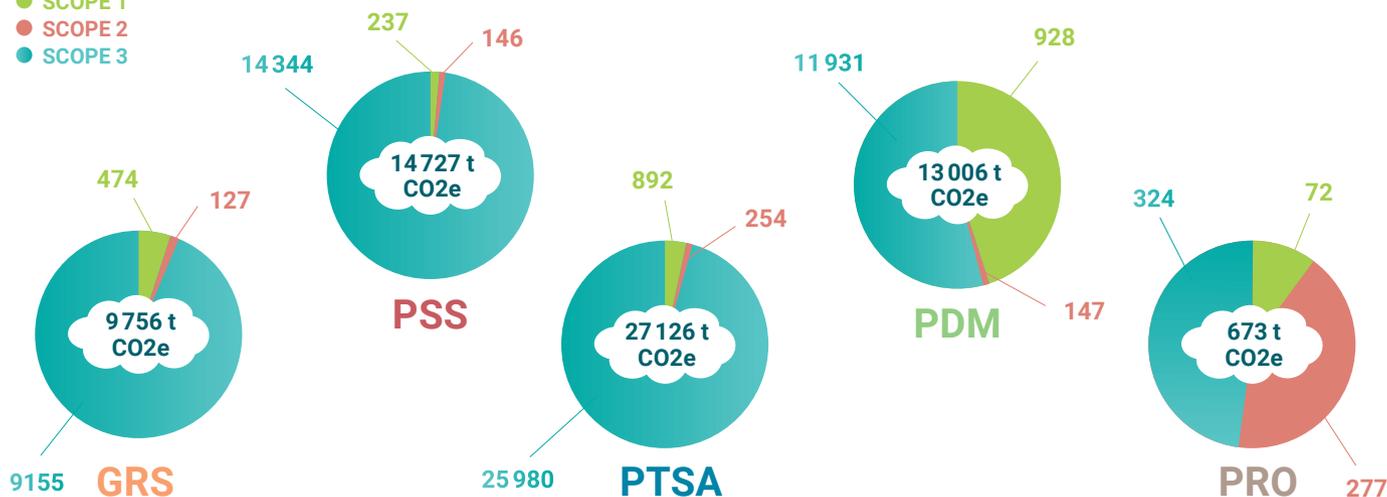
2031 : réduire de **45%** nos émissions scope 1, 2 et 3

2050 : **zéro émission** en combinant la réduction structurelle de nos émissions et la compensation carbone



Bilan des émissions de gaz à effet de serre par entité (2022)

- SCOPE 1
- SCOPE 2
- SCOPE 3



La collecte des données a été mieux structurée cette année, ce qui nous permet une restitution plus exhaustive. Nous possédons à présent, une base solide pour élaborer des plans d'actions plus détaillés, **en particulier sur le scope 3, qui représente plus de 85% de nos émissions**. Notre enjeu est donc d'associer nos partenaires majeurs dans cette démarche : papetiers, imprimeurs, transporteurs, prestataires de services.

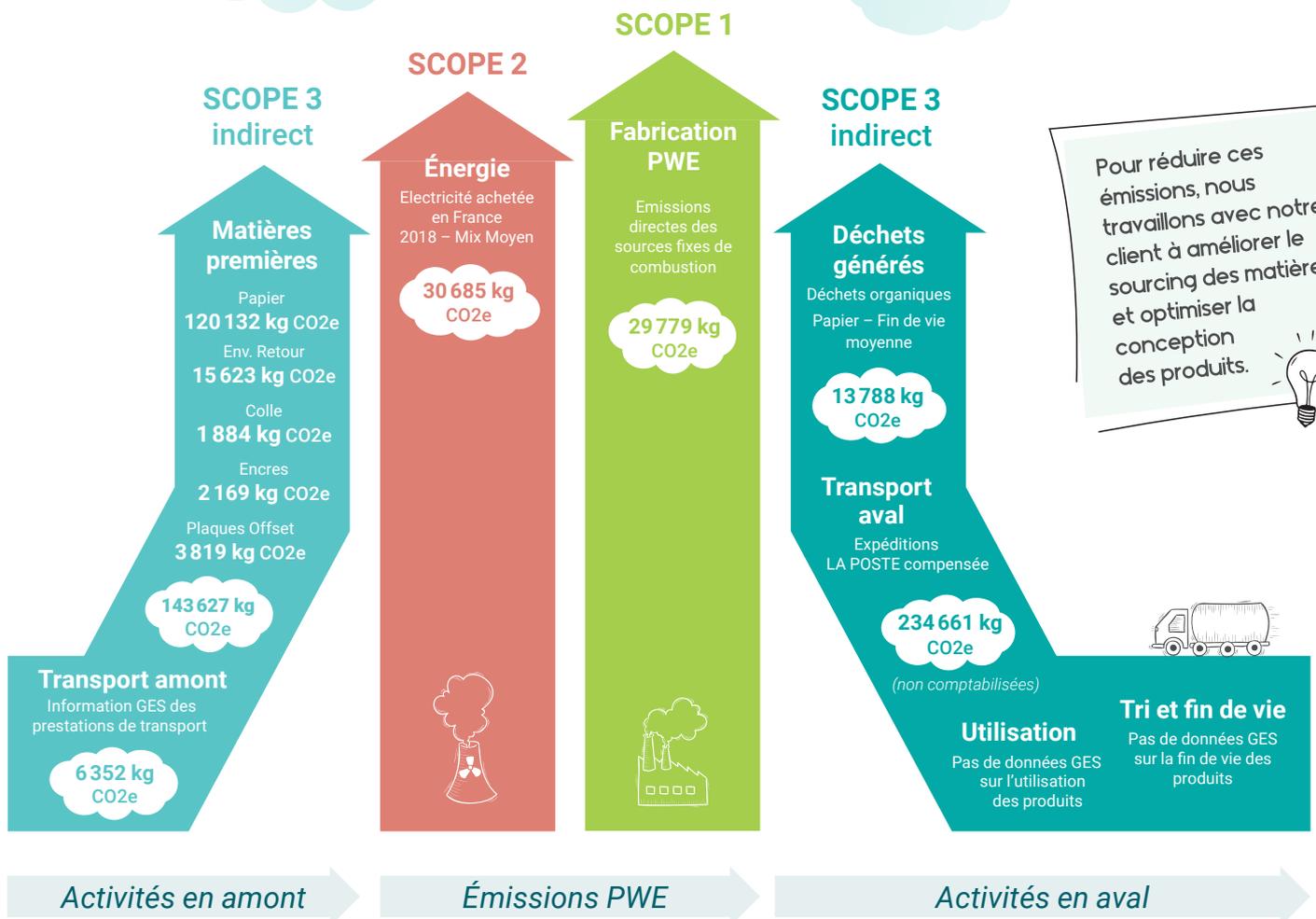
D'autres actions sont menées

- Nous réalisons des bilans carbone usines pour analyser nos principaux postes d'émissions et mettre en place des actions ciblées afin de les réduire.
- Nous effectuons des Analyses de Cycle de Vie (ACV) et des Bilans Carbone (BC) personnalisés pour certains de nos clients afin d'évaluer l'impact de leurs productions sur leur activité et de rechercher des solutions visant à réduire les émissions.

- Nous aidons nos partenaires et fournisseurs à calculer leur bilan carbone en partageant notre démarche, nos outils de calcul et nos objectifs de réduction, tout en collaborant avec eux sur des offres à émissions carbone réduites.

Cas concret d'un bilan carbone réalisé pour un de nos clients

Emissions de GES générées par la production annuelle 2021-2022
233 t CO2e

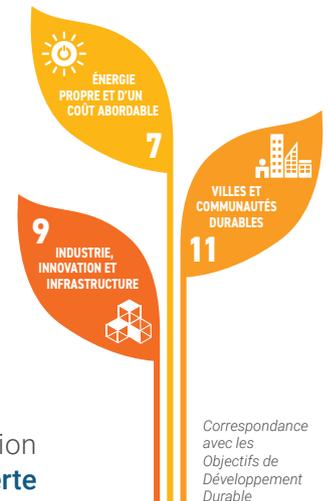


Pour réduire ces émissions, nous travaillons avec notre client à améliorer le sourcing des matières et optimiser la conception des produits.



Consommation d'énergie

Les enjeux climatiques et la crise énergétique sans précédent à laquelle nous faisons face ces dernières années, nous conduisent à engager de nombreuses actions sur nos consommations dans le but d'**atteindre la sobriété énergétique**. La maîtrise et la baisse de nos besoins énergétiques sont des éléments essentiels de notre démarche RSE.



Électricité verte



Afin de réduire notre impact carbone, nous avons opté, dès 2019, pour la souscription auprès d'EDF d'un contrat de fourniture d'électricité intégrant **20 % d'énergie d'origine verte** renouvelable (solaire, hydraulique, éolienne).

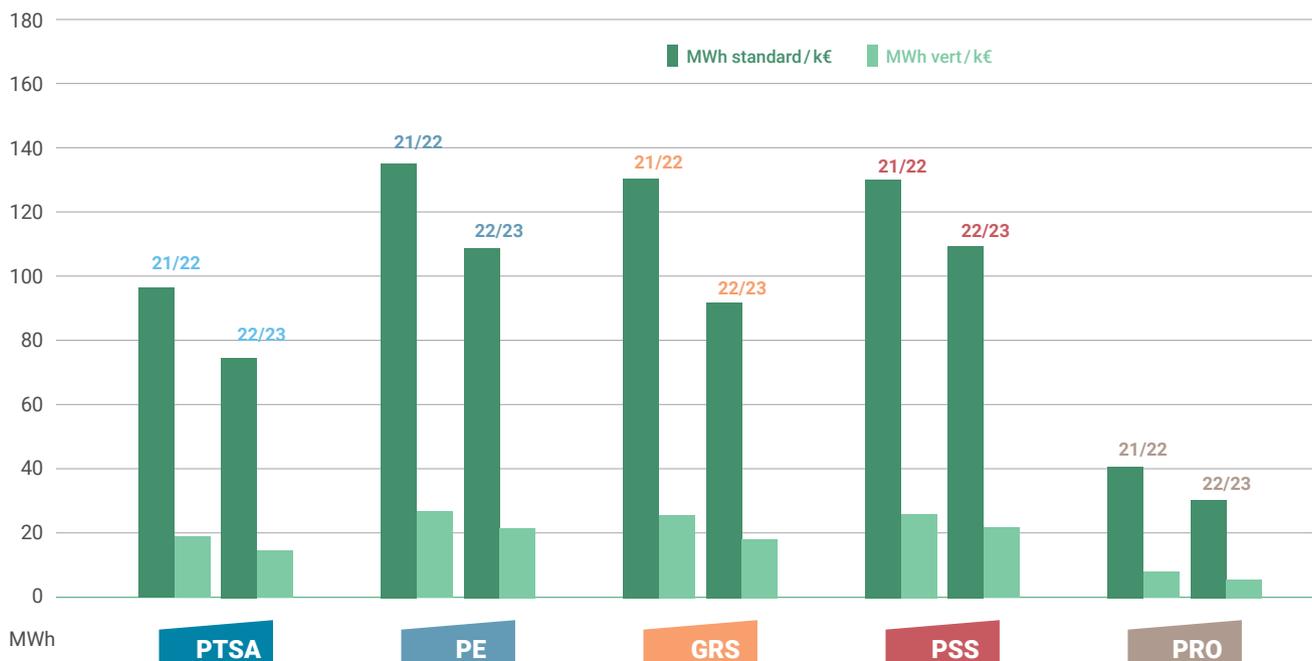
Le saviez-vous ?

L'énergie électrique renouvelable est en moyenne, environ **5 fois moins** émettrice de gaz à effet de serre (GES) que l'électricité d'origine nucléaire et environ 4 fois moins émettrice que le mix électrique en France.



Ce contrat couvre l'ensemble des sites et a permis, sur la période de 2021 à 2023, de réduire nos émissions de GES de **817 080 kg CO2e**

Évolution de la consommation électrique des entités en fonction de leur CA, entre 2021-2022 et 2022-2023



Audits énergétiques

Pour mieux maîtriser nos consommations et répondre aux exigences réglementaires de plus en plus importantes sur ce sujet, nous réalisons des audits énergétiques sur nos sites industriels afin de déterminer les postes et activités énergivores et proposer des mesures correctives.

À **Cosne** et **Bozouls**, des audits énergétiques ont été réalisés en 2023 sur nos usines en intégrant des études de faisabilité pour des solutions alternatives de production d'énergie (géothermie, centrale hydroélectrique, panneaux photovoltaïques, Fuel Cell).

Il en ressort des plans d'actions avec impact immédiat, et des projets à plus long terme qui sont à l'étude.

À **Noyelles**, le nouvel audit énergétique planifié en 2024, permettra de vérifier que les actions engagées depuis 2021 ont un impact positif et mettra en lumière de potentiels nouveaux axes de réflexions.

Éclairages

La réduction des besoins énergétiques d'éclairage devait avant tout passer par le remplacement des installations de tubes fluorescents par des éclairages LED.

Ainsi, sur les ateliers de production de **Noyelles**, plus de 1 000 éclairages obsolètes ancienne génération ont été remplacés par 560 sources lumineuses LED. Consommant près de **50% d'énergie en moins**, ayant un apport lumineux supérieur et procurant un confort de travail supplémentaire pour nos collaborateurs, ces nouveaux éclairages sont aujourd'hui indispensables. Partant de ce premier constat, le remplacement a été déployé sur les bureaux administratifs en 2022-2023 où 130 ensembles fluorescents ont été remplacés par 71 dalles LED. À ce jour, la quasi-totalité du site est passé en LED.

Les sites de **Cosne**, **Linselles**, **Noyelles** et de **Roumanie** sont maintenant totalement équipés en LED.

Les sites de **Bozouls**, **Bailleul**, **Blois** ont renouvelés environ **60%** de leurs éclairages.



En parallèle, nous équipons également nos sites de détecteurs de présence ou de minuteurs d'éclairage dans les sanitaires et certaines parties communes.



Nouvel éclairage à dalle LED

installé dans une salle de réunion, chez **PSS**.

Chauffage

Le chauffage de nos sites est un poste important à prendre en compte dans le pilotage de nos consommations énergétiques, ainsi le remplacement d'équipements vétustes ou vieillissants est primordial.

À **Noyelles**, l'installation de chauffage en toiture, vieillissante, peu fiable et très consommatrice d'énergie nécessitait une mise à niveau en raison de la concurrence de modèles plus récents et respectueux de l'environnement. Partant de ce constat, les systèmes existants ont été remplacés par des chaudières à condensation qui sont **30 % plus économes**.

Les travaux ont débuté fin 2022 et la mise en fonctionnement a été réalisée au milieu du 1^{er} trimestre 2023. Les premiers retours sur cette nouvelle installation sont très positifs et nous nous attendons à ce que ces avantages se confirment pendant la période hivernale.

Cette mise à niveau devrait non seulement améliorer l'efficacité énergétique de l'installation, mais aussi réduire les coûts d'exploitation tout en étant plus respectueuse de l'environnement.

La **pose de déstratificateurs d'air** afin de brasser l'air chaud qui stagne en toiture pour le faire redescendre là où on en a besoin et limiter davantage la consommation de gaz, optimise encore plus les rendements.

À **Cosne**, le pilotage et le contrôle de la température sur site a permis de **réduire les consommations de gaz d'environ 30 %**.

À **Ney**, les huisseries des bureaux administratifs ont été remplacées, permettant une **meilleure isolation** et une **réduction des coûts** de chauffage.



Nouveau compresseur à vitesse variable installé à Bozouls.

Air comprimé

L'air comprimé est une énergie coûteuse : 20 à 40 % de l'air comprimé produit est perdu dans des fuites de diverses origines.

Une routine d'**arrêt des compresseurs** en dehors des heures d'ouverture du site est instaurée sur l'**ensemble de nos sites industriels**.

À **Noyelles**, un compresseur à la technologie dépassée et peu performant a été remplacé par un compresseur à vitesse variable depuis 2021. Pour compléter l'installation, un ensemble de régulation de démarrage et d'arrêt des compresseurs a été associé à la nouvelle machine. Cette série de changements a fait **baisser la consommation électrique et les émissions de CO2 de 20 %** sur le poste air comprimé.

À **Bozouls**, le compresseur vieillissant a lui aussi été remplacé par un compresseur à vitesse variable dont la puissance a été adaptée au parc machine actuel, ce qui permet une **économie d'énergie de 5 k€ par an**.

À **Aigurande** également, le sujet est important puisqu'un compresseur a été changé pour viser une **meilleure efficacité** des consommations énergétiques.

De plus, des **campagnes de recherche de fuite d'air** sur le parc machine de tous nos sites industriels sont planifiées, dans le but de réduire au maximum les consommations excessives.

Le saviez-vous ?

Selon l'ADEME, dans une entreprise sur deux, **40 % de la production d'air comprimé ne sert qu'à alimenter des fuites**.



Une fuite de 1 mm de diamètre sur un réseau de 7 Bar occasionne une perte de 5 m³/h, soit un coût de 300 € par an sur la facture d'électricité. Pour une fuite de 3 mm sur ce même réseau, cela coûte en moyenne 1969 € par an !

Déplacements



Les déplacements des collaborateurs sont une source importante d'émissions de CO2.

Si certains déplacements sont inévitables dans le cadre de nos activités, nous privilégions désormais les **réunions à distance et autres moyens de télécommunication** pour échanger avec les différentes parties prenantes internes et externes.

Renouvellement
progressif du parc
auto en hybride /
électrique :
36% vs 18% N-1

Chaque site de PWE dispose de véhicules pour les déplacements occasionnels de ses salariés. Les personnes se déplaçant fréquemment sont, quant à elles, dotées de voitures de fonction.

Dans le cadre du respect de nos engagements RSE et de la diminution de nos émissions de GES, nous avons décidé de renouveler l'ensemble de notre parc automobile en choisissant de **privilégier des véhicules hybrides ou électriques**.

Pour accompagner ce changement, une étude est en cours pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques sur la plupart de nos sites. **Deux bornes de recharge** ont déjà été installées à **Cosne** pour les véhicules société.

La **solution des transports en commun ou de location de véhicules** reste préconisée dès que les distances le permettent. Sur le site de **Nanterre**, qui regroupe principalement des activités du secteur tertiaire, nous avons mis en place un **accord sur le télétravail**, afin de permettre à chacun de rester travailler à domicile jusqu'à deux jours par semaine.

Autres actions

En complément, de nombreuses bonnes pratiques ont été mises en place sur nos différents sites pour appliquer les plans d'économies d'énergie, telles que :

- ✓ Arrêt des ordinateurs et imprimantes tous les soirs
- ✓ Arrêt des machines de production et des compresseurs le week-end lorsqu'il n'y a pas de production
- ✓ Baisse des températures de chauffage pendant les mois d'hiver
- ✓ Optimisation des plannings de production pour réduire les consommations élevées dues au démarrage des équipements
- ✓ Extinction des lumières des zones de travail pendant les pauses
- ✓ Utilisation de la lumière naturelle autant que possible dans la journée
- ✓ Points de sobriété énergétique réguliers au cours de réunions flash avec rappels des bonnes pratiques



Paragon Roumanie

Suite à nos actions menées en Roumanie, dans un contexte de croissance d'activité de + 26%, les **consommations énergétiques** ont pu être **réduites de 37,63%**.

Gestion des déchets

Une politique qui a fait ses preuves

Les déchets que nous produisons impactent directement notre empreinte environnementale sur le court, moyen et long terme. Consciente de cet impact, PWE a mis en place une politique de gestion des déchets axée sur deux piliers complémentaires.

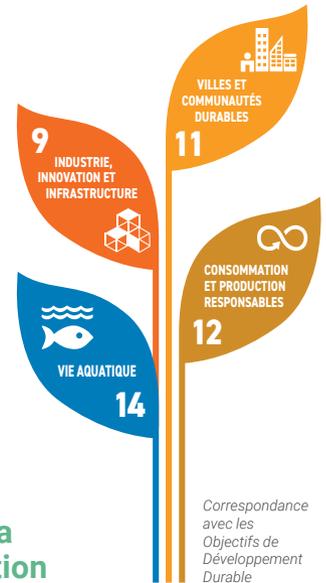
La réduction du nombre de déchets produits :

En réduisant nos déchets via une politique de **réduction de la gâche** et de développement de l'**écoconception de nos offres**, nous économisons des matières premières et limitons la pollution de l'environnement.



L'amélioration de la recyclabilité/ revalorisation des déchets :

En **réutilisant les matières**, nous préservons notre environnement et rendons nos actions plus responsables.



Cette politique appliquée aussi bien aux sites d'activités tertiaires qu'aux sites industriels a ainsi permis d'économiser des matières premières épuisables, limiter les pollutions et, au niveau local, d'avoir moins recours à l'incinération, au stockage ou à l'enfouissement.

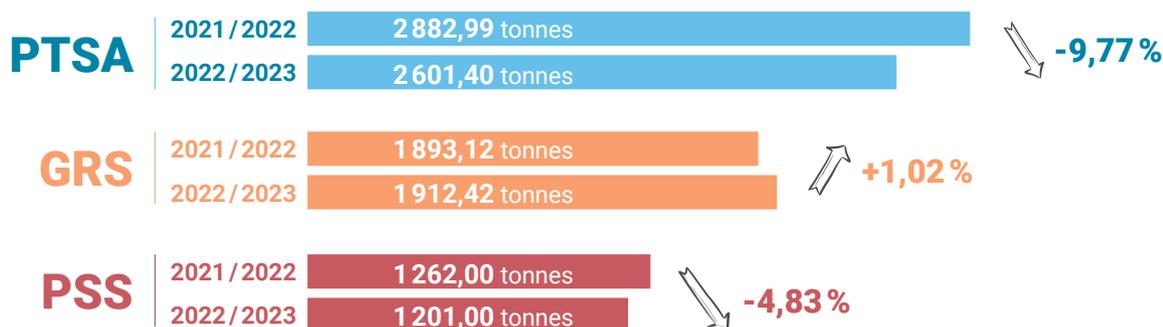


L'exercice 2022-2023 a prouvé l'efficacité des actions mises en place par PWE, avec l'atteinte d'un taux de revalorisation des déchets de **89,6%**, contre **81,2%** pour 2021-2022.

Pourcentage de revalorisation des déchets par entité pour 2022/2023



Évolution du poids des déchets produits par entité



Des résultats et de nouvelles actions durant l'exercice 2022-2023

Comme prévu, **la glassine ou « papier siliconé » de notre entité Paragon Éditique est maintenant recyclée.**

La mise en place de la revalorisation des chiffons souillés ainsi que des cartouches, gobelets, cannettes, bouteilles plastiques, néons, batterie, etc. a aussi été instaurée au sein de cette entité durant l'exercice 2022-2023, améliorant ainsi, sa gestion sur de multiples déchets.



Chez **GRS**, **le tri sélectif des déchets individuels** dans les parties communes (salle de repos, restauration, machines à café) et dans les bureaux est désormais instauré avec la mise en place de sacs de tri prévus à cet effet.

Pour les bio-déchets tels que les restes alimentaires et les dosettes, un composteur a été installé.

En complément, une campagne de communication sur le sujet du tri a été réalisée auprès de l'ensemble du personnel de l'entité.

Chez **PSS**, les actions mises en place depuis plusieurs années (tri sélectif, deux compacteurs,...) ont permis d'obtenir de superbes bénéfices environnementaux chiffrés par notre partenaire. Ainsi, pour 2022, la revalorisation des déchets de **PSS** a représenté un gain de 1 496 kWh d'électricité, soit l'équivalent de 17 952 h d'utilisation d'un PC.

La **mise en place de nouvelles procédures et actions pour le tri des déchets** au sein de **Paragon Roumanie** ont permis de renforcer le tri des déchets et leur taux de revalorisation. Ainsi pour l'exercice 2022-2023, une hausse de 21 % de revalorisation des déchets et une baisse d'environ 14 % de la production de déchets ont pu être observées pour cette entité.

Concernant **PTSA**, le **travail de partenariat continu** avec notre prestataire afin de définir les qualités de déchets et élaborer un plan de sensibilisation, dans l'objectif d'améliorer la revalorisation de 4 % sur 6 mois.

La mise en œuvre de notre ambitieux **programme de réduction de nos gâches papiers usines** nous permet également de diminuer de plusieurs tonnes la quantité de déchets par an.



En outre, le suivi des partenariats locaux (Cèdre et Élise) pour le **tri des 5 flux (verre, métal, papier, plastiques, bois)** permet toujours de revaloriser **100 %** de nos déchets de bureaux pour les sites de **Nanterre** et de **Marcq-en-Barœul**.

De nouvelles actions sont prévues pour le prochain exercice, comme le programme de formation de tri à la source de nos collaborateurs sur le site de **Noyelles**.

Nous travaillons en permanence sur l'amélioration de la valorisation de nos déchets. Ainsi, les consignes de tri continueront d'être mieux définies et harmonisées sur l'ensemble des sites. Cela nous permettra de réaliser un tri plus rigoureux, qui aura pour conséquence la réduction des erreurs de tri et l'augmentation de la valorisation de nos déchets.

Eaux et effluents



L'eau est une ressource vitale mondiale et sa gestion est un élément clé pour un avenir durable. C'est la raison pour laquelle nous assurons un suivi de nos consommations et cherchons constamment à les réduire, tout en veillant à la qualité de nos rejets.

Afin de limiter nos consommations d'eau, **100%** des robinets sanitaires des bâtiments de **Noyelles** et **Cosne** sont équipés de boutons poussoir. Ces poussoirs réduisent la quantité d'eau distribuée tout en évitant que des utilisateurs distraits laissent couler l'eau inutilement.

De plus, une routine de maintenance préventive mensuelle des sanitaires est en place pour **limiter les fuites d'eau**.

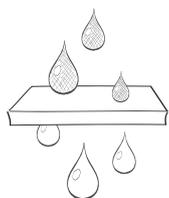
Pour aller plus loin encore dans la démarche, **Noyelles** a planifié au dernier trimestre 2023 l'**installation d'une télérelève** sur son compteur d'eau. Cet outil de gestion permettra de suivre en quasi-temps réel les consommations et ainsi réagir rapidement et efficacement en cas d'anomalie.

À **Bozouls**, l'utilisation d'un CTP avec plaques sans chimie, permet pour la seconde année consécutive d'économiser **40 000 litres d'eau**.

Le site de **Cosne** étant situé au bord de la rivière Nohain, un projet de remise en route de la centrale hydroélectrique pour produire de l'énergie est à l'étude et nous permet de mieux comprendre notre environnement.

Les eaux de pluie du site de **Cosne** sont déversées dans cette rivière. Nous avons donc installé des séparateurs d'hydrocarbures permettant de filtrer les eaux de pluies. Une vidange et un nettoyage de ces installations est réalisé régulièrement par un organisme agréé.

De plus, pour préserver l'environnement naturel du site, **des mesures régulières de la qualité des eaux rejetées sont réalisées**.



La marque Imprim'Vert, pour laquelle la plupart de nos sites d'impression sont labellisés, exige notamment une bonne gestion des déchets, du stockage et de l'utilisation des liquides dangereux, une sensibilisation environnementale des salariés, et le suivi des consommations.

Ainsi, les eaux de process sont collectées par un prestataire habilité en vue d'un traitement biologique.



Correspondance avec les Objectifs de Développement Durable

Le saviez-vous ?

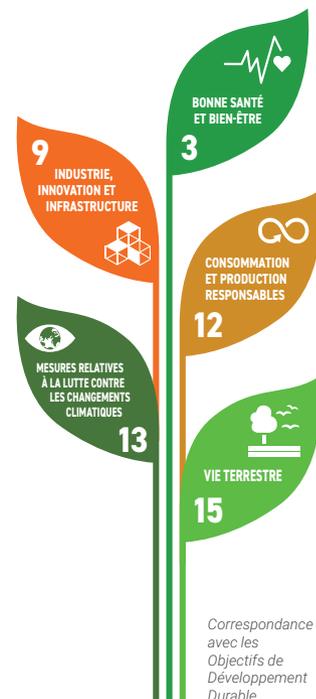
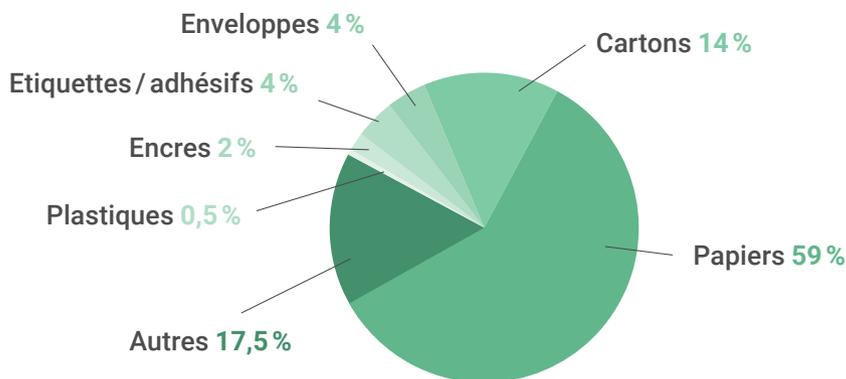
1592 imprimeurs ont été labellisés Imprim'Vert depuis 1998.



Matières

Nous utilisons au quotidien des volumes importants de matières premières, à la fois dans nos process de production (papier, enveloppes, étiquettes adhésives, encres, produits chimiques, colles, plaques offset) mais aussi pour l'emballage de nos produits (cartons, palettes, films plastiques, cerclages...).

Près de **62 %** de notre volume d'achats de 2022 a été consacré à l'approvisionnement des matières premières.



Achats responsables

Nous sommes signataires de la Charte Relation Fournisseurs et Achats Responsables depuis 2021.

Conçue par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs. C'est dans ce même esprit que nous menons annuellement des campagnes d'évaluation de la performance extra-financière de nos fournisseurs et que nous leur demandons d'adhérer à notre code de bonne conduite et d'éthique fournisseurs..

➔ **Objectif : Obtention du label RFAR pour tout PWE**

Papiers

- **100 %** de nos papiers proviennent de l'UE ou de la Grande-Bretagne
- **Plus de 96 %** des papiers utilisés sont certifiés PEFC ou FSC
- **Sélection de papiers** offrant des caractéristiques environnementales optimisées



- Gestion durable et responsable des forêts
- Réduction des émissions
- Réduction des distances de transport entre le papetier et les sites d'impression

Plastiques / films d'emballage

Conscients de l'impact du plastique sur notre environnement, nous nous engageons à **supprimer le suremballage et à proposer des solutions alternatives au plastique** en recherchant des alternatives écoresponsables actuellement disponibles sur le marché.

Des actions en ce sens sont d'ores et déjà développées :

- films d'emballage d'origine végétale et 100 % recyclables
- utilisation de bandes kraft en remplacement de la mise sous film
- suppression des emballages secondaires ou tertiaire en proposant dès que cela est possible des conditionnements : en vrac en carton ou en palbox
- remplacement du ruban adhésif plastique par du ruban adhésif papier

Cartons et packaging

L'ensemble des cartons que nous achetons est **100 % recyclé**. Nous optimisons au maximum les formats de conditionnement et, lorsque cela est possible, le conditionnement se fait en pallbox, ce qui génère moins d'emballage.

Encres

• **Offset continu** : Les encres UV utilisées répondent à la réglementation en vigueur en ne contenant pas les substances suivantes communément appelées « huiles minérales » :

- Mineral Oil Saturated Hydrocarbons (MOSH)
- Mineral Oil Aromatic Hydrocarbons (MOAH)
- Polyolefin Oligomeric Saturated Hydrocarbons (POSH)

• **Offset plat** : La gamme d'encre sélectionnée est à base végétale.

Pour les produits en contact avec des aliments, nous utilisons des encres spécifiques dites "alimentaires".

Produits chimiques

Conscients de l'impact de ces produits à la fois sur l'environnement et sur la santé de nos collaborateurs, nous attachons une grande importance dans la sélection de ces produits afin de s'assurer qu'ils respectent nos engagements et nos valeurs.

Conformément aux engagements pris lors de la labellisation « Imprim'Vert » de nos sites Print, **nous n'utilisons aucun produit identifié comme CMR catégorie 1A et 1B** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique).

Des sensibilisations sont régulièrement organisées auprès des salariés concernés.

Le saviez-vous ?

Les CMR classés en catégorie 1A ou 1B portent une étiquette avec la mention

d'avertissement "**Danger**",

une mention de danger

spécifique (H350,

H340 ou H360) et le

pictogramme "**Danger**

pour la santé".



Écoconception

L'écoconception est une démarche qui évolue grâce aux retours d'expérience, permettant ainsi d'agir dans la conception des produits et services en incluant les enjeux environnementaux.

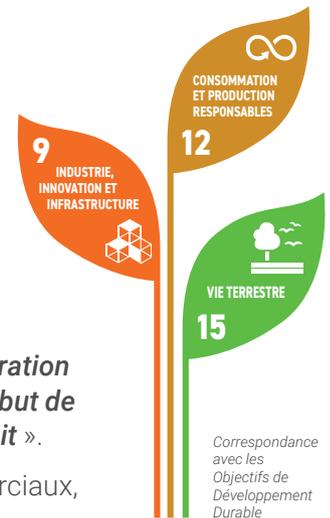
L'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs, en améliorant l'impact environnemental tout en restant économiquement viable.

L'écoconception est définie comme une « **approche méthodique, qui prend en considération les aspects environnementaux du processus de conception et développement dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie d'un produit** ».

Dans cette optique, nous formons régulièrement notre personnel des services commerciaux, devis et fabrication aux enjeux et techniques de l'écoconception.

Conscients que cette transformation ne peut être menée seuls, nous travaillons en collaboration avec nos clients et fournisseurs pour faire évoluer notre offre et **proposer des produits plus respectueux de l'environnement**. Cela passe par l'amélioration de notre savoir-faire, l'optimisation de nos processus, ainsi que l'adaptation de nos achats et nos conditionnements.

- ✓ Plaques sans chimie
- ✓ Encres respectueuses de l'environnement
- ✓ Optimisation des process
- ✓ Proposition d'offres éco-conçues contre des offres standards
- ✓ Utilisation de matériaux recyclés
- ✓ Optimisation des conditionnements
- ✓ Alternatives au plastique avec des films d'origine végétale



Exemples de cas concrets

 **Nous investissons dans du matériel innovant** pour nous aider à optimiser nos process de fabrication. Par exemple, en acquérant des têtes d'impression digitales jet d'encre haute résolution sur notre site de **Cosne**, nous arrivons à supprimer une étape d'impression sur certains produits tout en améliorant leur personnalisation. Cela nous permet de **réduire notre consommation énergétique, de papier, et de générer moins de déchets**.



 En collaboration avec nos équipes de production, nous avons développé, après plusieurs mois de recherches, d'essais et d'adaptation de notre process, des **étiquettes adhésives sans backing siliconé**.

 Pour certains clients, la réduction des emballages se concrétise par la **réutilisation des boîtes et palettes**.

 **L'upcycling** consiste à récupérer les matériaux usagés dont on ne se sert plus, afin de leur donner une seconde vie. On peut alors dire que l'on crée du neuf avec du vieux, sans pour autant transformer ou déconstruire la matière première que l'on utilise.

Ainsi, pour nos clients du secteur de la distribution, nous fabriquons des bâches et autres supports de marketing promotionnels et proposons dans notre offre, une prestation de récupération de ces bâches que nous retransformons en sacs cabas, tote bags et trousse. La prestation proposée intègre différentes étapes de la revalorisation de la matière : coupe, nettoyage, confection.

 En collaboration avec Henkel, PWE a développé une **enveloppe matelassée révolutionnaire** afin de répondre à la demande des consommateurs qui souhaitent de plus en plus utiliser des emballages durables et recyclables.

Baptisée **ecoMLR**, cette alternative respectueuse de l'environnement détrône l'enveloppe matelassée à bulles plastiques conventionnelle. La production de l'ecoMLR est réalisée dans le cadre d'un processus de production efficace, qui permet de produire de très grandes séries en un temps très court.



Principaux avantages et caractéristiques



Réduction des déchets

Plus efficace, avec moins d'espace libre et de déchets que les cartons

Sûr et sécurisé

Durable, résistant aux chocs et à l'eau, avec une ouverture sécurisée

Economique

Léger pour réduire les frais postaux et d'expédition

Réduction des coûts de traitement

Emballage plus rapide et plus facile des marchandises

Facile pour l'environnement

Le papier kraft est fabriqué d'au minimum 75 % de papier recyclé et est certifié FSC®.

Réutilisable

Les variantes de produits dotées d'une double bande pelable peuvent être réutilisées pour les retours

Production économique

Les très longues séries peuvent être produites dans les plus brefs délais

Simple à recycler

Recyclage avec vos déchets de papier ménager



Biodiversité

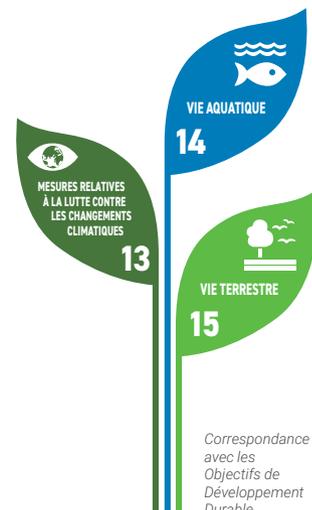
La biodiversité est l'ensemble de la chaîne du vivant. La prise en compte de cet aspect dans notre démarche RSE est indispensable pour matérialiser et concrétiser l'impact de nos actions en faveur de la protection de la nature.

L'exercice 2022-2023 a permis d'observer les résultats de notre contribution à la biodiversité lors des précédentes années, mais a également été l'occasion de mettre en place de nouvelles actions sur différents sites.



À **Noyelles**, nos nouvelles collaboratrices installées depuis 2021 ont permis une **récolte de plus de 82 kg de miel pour l'année 2023**.

Cette récolte 100 % locale a permis d'offrir un pot à chaque salarié du site.



De leur côté, comme cela était prévu, de nouveaux aménagements extérieurs ont été réalisés sur les sites de **Neuvy** et d'**Aigurande**. Ainsi, **de nombreux fruitiers, massifs et arbustes mellifères ont été plantés fin 2022**. De plus, **la pratique de la tonte raisonnée a été instaurée** pour les espaces les plus importants afin de maintenir et améliorer le renouvellement de la biodiversité.

Les sites de **Cosne** et **Bozouls** ont mis en place la tonte raisonnée. En complément, **une jachère fleurie** a été créée à **Cosne** dans l'objectif d'améliorer le développement de la faune et de la flore.

En **Roumanie**, l'opération de reboisement continue avec pas moins de **3 000 acacias plantés** dans la forêt de Lipănești (Prahova).

De plus, **Paragon Roumanie** a œuvré à la protection de cette forêt par une **journée de collecte de déchets** en mai 2023.

Cette opération a été un vrai succès puisqu'elle a permis de collecter plus de **2,5 tonnes de déchets**.





Cette journée de collecte a été également **l'occasion de goûter le miel des 10 ruches adoptées par PWE** plus tôt dans le mois et installées dans cette même forêt.



Paragon Direct Marketing a pour sa part accompagné l'hôpital Saint Vincent dans un projet d'**implantation de deux ruches** qui ont été installées sur l'un des toits du GHICL à l'abri des risques de vandalisme.



Ce projet a pu être réalisé avec l'aide d'une apicultrice locale qui avait accompagné précédemment le site de **Linselles** dans la mise en place de ses ruches.



Ainsi, ce ne sont pas moins de **100 000 abeilles** qui seront installées en terrasse, dans un lieu calme et distant de l'entrée de l'hôpital (la population évoluera selon la saison entre 20 000 et 50 000, voire 80 000 abeilles par colonie).

Autour de Saint-Vincent, la présence de nombreux îlots de feuillus et de 18 hectares de champs à moins de 2 km, permettront aux abeilles de butiner selon les cultures de l'année.

L'apicultrice effectuera une visite hebdomadaire pour s'assurer que les colonies se portent bien et disposent de suffisant d'espace pour se développer. De plus, elle formera trois personnes pour qu'elles puissent gérer les ruches de manière autonome (évolutions et manipulations) pour les saisons à venir.

La récolte permettra donc :

- ➔ D'offrir un pot de miel aux mamans accouchant dans l'établissement le mois de la récolte.
- ➔ D'utiliser le miel du GHICL lors des ateliers « cuisine thérapeutique » dans les secteurs de pédiatrie et de l'adulte.



Informatique verte

Dans le but de réduire l'impact environnemental de notre activité numérique, PWE développe une stratégie numérique responsable basée sur le choix de nos fournisseurs et de nos prestataires, sur la gestion de notre matériel et sur le développement de l'écoconception digitale.

Nous nous sommes fixés pour objectifs de rendre l'acquisition et l'utilisation de notre infrastructure informatique respectueuse de l'environnement et des ressources tout au long de son cycle de vie. Cela comprend l'**optimisation de la consommation de ressources lors de la fabrication, de l'exploitation et de l'élimination** de nos équipements informatiques.

Nous nous engageons à travers notre politique à développer des technologies afin de réduire notre empreinte environnementale et en collectant nos déchets d'appareils électroniques pour les intégrer dans des filières de recyclage.

Matériel

Nous achetons principalement notre matériel informatique (ordinateurs portables, fixes, écrans ou serveurs physiques) chez Dell Technologies, qui est engagé dans une démarche RSE reconnue et valorisée par plusieurs récompenses (Ecovadis Platinum, 2021 world's Most Ethical Companies, Great Place To Work, ISO 14001, ISO 27001, ISO 45001). D'un point de vue environnemental, Dell s'appuie sur une politique visant à augmenter la recyclabilité de ses produits, à réduire son empreinte carbone et à développer l'écoconception.

L'impact carbone du matériel informatique étant essentiellement généré lors de sa fabrication, nous veillons à conserver notre matériel informatique en état de fonctionnement aussi longtemps que possible.

100% des 5,81 T des déchets informatiques de PTSA ont été recyclés

Des initiatives sont en cours d'élaboration pour étudier l'utilisation de téléphones reconditionnés ou encore un partenariat avec notre fournisseur pour la reprise de notre matériel informatique en vue de leur reconditionnement.

Tous nos déchets informatiques (DEEE) sont collectés par un prestataire en vue de leur recyclage.



Serveurs

L'hébergement de nos serveurs est réalisé chez Orange Business Services, qui est engagé dans un programme « Green Act ». Cet engagement pour un numérique plus vert se concrétise par l'objectif d'atteindre le net zéro carbone en 2040 en visant notamment une **réduction de 30 % de ses émissions de CO2**, un mix énergétique constitué à 50 % d'énergies renouvelables et 30 % d'appareils mobiles usagés collectés à horizon 2025.

Formations

En juin 2022, plusieurs salariés liés aux métiers de l'IT ont été formés à la thématique RSE « **Écoconception digitale** ». Après un rappel des enjeux climatiques, la formation a abordé les conséquences des usages de l'informatique, comment élaborer une stratégie numérique responsable, comment réaliser une analyse du cycle de vie d'un service numérique, ainsi que les bonnes pratiques de l'écoconception.



L'âge moyen de notre parc informatique est de 3 ans (amélioration de 5 mois par rapport à l'an dernier)

Correspondance avec les Objectifs de Développement Durable



PARTNERS

Donneur d'ordre majeur dans notre secteur d'activité, nous sommes conscients que notre comportement d'achats et nos attentes contribuent à la prise de conscience de nos partenaires au sujet de leur propre impact sur l'environnement, la planète et sur la promotion d'une économie socialement responsable. C'est donc au sein même de sa politique RSE que PWE met en œuvre une fonction et un processus achats qui lui permet de s'inscrire dans une relation « gagnant-gagnant » avec ses fournisseurs et clients.

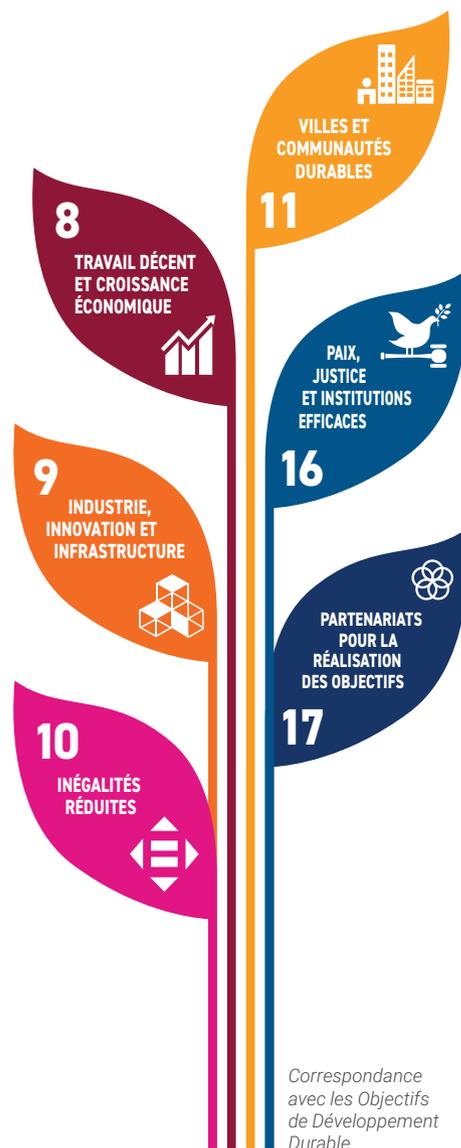
ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

- Adopter une démarche d'achats responsables.
- Encourager nos partenaires et fournisseurs à adhérer aux principes de durabilité et de compliance.
- Obtenir 100% de signatures de notre charte éthique par nos partenaires stratégiques.



COLLABORATIONS STRATÉGIQUES

- Coconstruire avec nos parties prenantes des stratégies de réduction des émissions carbone.
- Accompagner nos partenaires et nos clients dans une démarche commune d'amélioration continue et d'écoconception.



DÉMARCHE RSE

- Partager nos démarches RSE et d'Achats Responsables afin de progresser ensemble, notamment sur le SCOPE 3 du bilan carbone.
- Recenser et évaluer les pratiques de nos fournisseurs en termes de RSE afin de mesurer leur performance extra financière.
- Obtenir le label RFAR.

Nos fournisseurs partenaires, acteurs majeurs de notre politique RSE

Charte éthique Fournisseurs

Depuis 2020, nos contrats fournisseurs intègrent systématiquement une charte éthique précisant les attentes et obligations réciproques. Chaque année, nous lançons une nouvelle campagne Compliance visant à obtenir l'adhésion du plus grand nombre de fournisseurs.



Charte Relation Fournisseurs et Achats Responsables

Signataires de la Charte Relation Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) sur plusieurs entités juridiques, nous avons initié une démarche portée par Paragon Western Europe afin d'**obtenir le Label RFAR** sur l'ensemble des entités. La mise en place de plans d'actions pour chaque site est en cours, ainsi que la validation des différents indicateurs permettant de nous évaluer. Cette démarche doit aboutir par un audit qui nous permettra de valider l'obtention du label.

Conçue par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA), la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients/fournisseurs. Sur le même principe, chaque année, nous évaluons et notons nos fournisseurs afin de nous assurer qu'ils restent dans nos standards.

Quelques unes de nos démarches

Faire du pilier PLANET, un volet essentiel de notre approche RSE et intégrer nos fournisseurs dans cette démarche

Ainsi dans la phase de collecte des émissions du scope 3 auprès de nos partenaires, 30% des émissions ont pu être collectées sur des données réelles et non sur les ratios monétaires, souvent approximatifs.

Ajouter une clause RSE à tous nos contrats

L'ajout de cette clause permet, selon la maturité de notre partenaire sur le sujet, de le pousser à l'amélioration continue.

Promouvoir l'emploi de personnel en situation de handicap.

Le CA confié aux entreprises issues du secteur protégé et adapté a été multiplié par trois en un an pour atteindre plus de 400 000 €. Il croit chaque année.



Ces démarches s'inscrivent dans la continuité d'actions mises en place depuis plusieurs années et détaillées dans ce bilan.

Évaluation sociale et environnementale des fournisseurs

Notre démarche Développement Durable ne peut être efficace que si nous la menons en y associant nos partenaires et en les évaluant en fonction de leur volonté de nous accompagner dans cette démarche de progrès.

Dans ce cadre, nous menons chaque année, auprès de l'ensemble de nos fournisseurs une campagne Compliance qui nous permet de les évaluer, non seulement sur des critères économiques, mais aussi et surtout sur des critères sociaux et environnementaux.

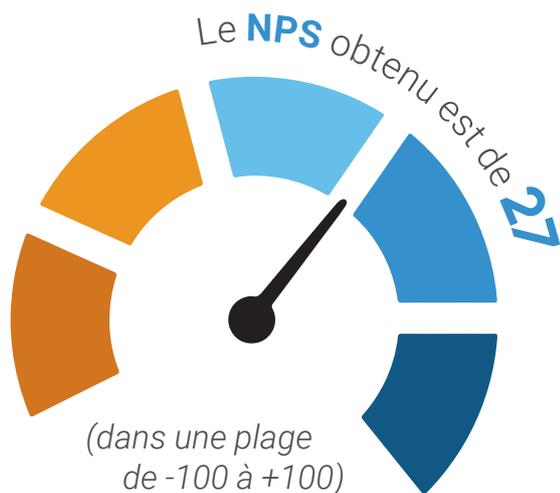
L'évaluation de nos partenaires est basée sur de multiples critères

Achats responsables et éthiques (dont anti-corruption), réduction de l'impact environnemental et des consommations énergétiques, déploiement de l'écoconception, inclusivité et égalité Femmes-Hommes, etc.

Afin de nous assurer que les fournisseurs améliorent leur score sur ces critères, **un diagnostic est envoyé à l'ensemble de nos fournisseurs**, suivi d'un plan de progrès individuel. Nous accompagnons individuellement chaque partenaire qui le souhaite vers notre vision 2030.

Mesure et Amélioration

Conformément à notre philosophie de mesure pour nous améliorer, nous avons lancé la première enquête **NPS (Net Promoter Score) auprès de nos 40 premiers fournisseurs en 2022** :



Le saviez-vous ?

95% de nos fournisseurs de gestion d'impression sont français.



Le partenariat avec nos fournisseurs est clef dans notre volonté d'**obtenir une réduction de nos émissions de 45% en 10 ans**.



Nos clients, acteurs essentiels de notre démarche

Parce qu'ils sont les promoteurs et incitateurs de notre démarche, nos clients n'en sont pas moins des acteurs qui ne peuvent rester passifs dans notre démarche sociale, sociétale et environnementale. Au service de nos clients, nous nous devons de les accompagner et les informer le plus en amont possible des impacts directs ou indirects de leurs choix :

- ✓ Limiter les conditionnements / sous-conditionnements
- ✓ Supprimer les plastiques
- ✓ Supprimer les composants non recyclables
- ✓ Favoriser les matières premières moins émissives (énergie biomasse, solaire ou éolien versus gaz ou pétrole, etc.)



- ✓ Promouvoir les matières recyclées et recyclables
- ✓ Réduire les grammages et les formats
- ✓ Réduire les charges en encre
- ✓ Massifier les transports
- ✓ Produire en groupage
- ✓ Valoriser les salariés ou co-traitants en situation de handicap



Partenariats et mécénats d'entreprise



Les collaborateurs de PWE au musée Soulages

musée soulages RODEZ

PWE est fière d'être mécène du **Musée Soulages**, soutenant ainsi ses expositions de renommée internationale et contribuant à accroître sa visibilité.

Situé à proximité de notre site de **Bozouls**, ce partenariat permet à nos collaborateurs de participer à des événements marquants tels que les inaugurations d'expositions ou des visites guidées privées organisées régulièrement.



PWE est partenaire du **Festival PHOT'Aubrac** depuis plusieurs années, offrant son expertise et son soutien, notamment dans la conception des catalogues présentant le festival. Le **Festival PHOT'Aubrac** se tient annuellement à la mi-septembre et investit une quinzaine de sites entre Nasbinals, Aubrac, Marchastel, Saint-Urcize et Laguiole. Son ambition est de mettre en avant la diversité des perspectives photographiques portées sur notre planète à travers des enjeux environnementaux majeurs, tels que la biodiversité, le climat ou le développement durable.



Réalizations de PWE à l'occasion des Festivals PHOT'Aubrac

Réglementation et sécurité

Contexte règlementaire

Paragon Western Europe, comme toute entreprise, est soumise à de multiples obligations règlementaires en constantes évolution. Afin de les anticiper et de les respecter une veille règlementaire est réalisée en continue.

Économie circulaire

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi AGEC entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Ce contexte règlementaire impose à nos activités d'évoluer en tenant compte des enjeux environnementaux avec notamment comme objectifs de :



Mieux produire : en interdisant notamment les huiles minérales qui peuvent être présentes dans certains produits utilisés, en encourageant les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus. (Écotaxe Citeo)

Mieux informer les consommateurs, notamment avec l'intégration d'une nouvelle signalétique d'info tri « Triman »



Commercialisation et étiquetage

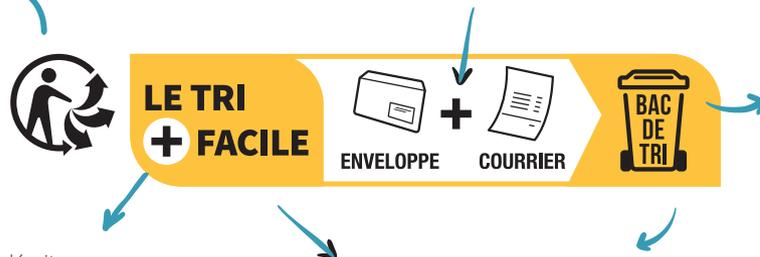
Notre activité d'impression génère des déchets papiers qui sont soumis à des réglementations en constantes évolutions, notamment sur l'identification de la fin de vie du déchet.

Dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), la signalétique d'Info-Tri « **TRIMAN** » a récemment évolué afin de simplifier les consignes de tri et faciliter leur compréhension par les consommateurs.

Ainsi, nous avons accompagné nos clients dans ces évolutions règlementaires afin de les aider à s'assurer de la conformité des produits qu'ils mettent sur le marché.

Le Triman est obligatoire et indissociable du cartouche Info-tri

Tous les éléments séparables à la consommation doivent être représentés et séparés par un signe +. Les éléments peuvent être représentés par des pictogrammes et du texte, par des pictogrammes seuls ou du texte seul



La mention « bac de tri » désigne clairement la destination des papiers

L'accroche « le tri + facile » décrit immédiatement le bénéfice. Plébiscitée par les consommateurs lors des pré-tests, l'accroche a une valeur servicielle attribuée à la marque

Les zones « accroche » et « destination » adoptent la couleur repère du tri, le jaune

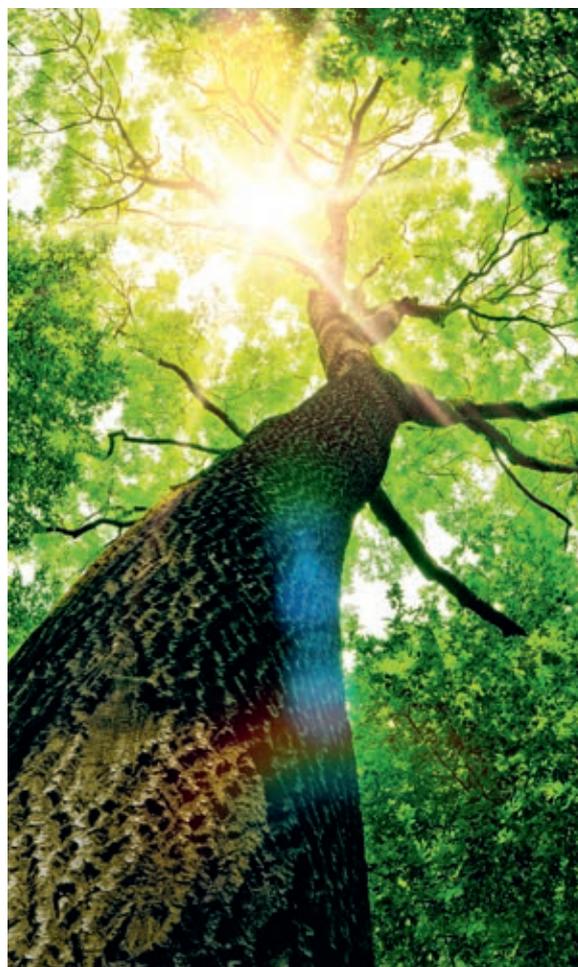
De plus, **nos certifications PEFC et FSC**, permettent à nos clients de pouvoir communiquer sur leur engagement en faveur de l'environnement en proposant des imprimés certifiés PEFC ou FSC issus de forêts gérées durablement et de façon responsable.

Le saviez-vous ?

PEFC certifie la gestion durable des forêts et est présent dans 55 pays dans le monde. **Plus de 3130 entreprises sont certifiées PEFC en France.** Surface forestière métropolitaine certifiée : 5 741 375 ha.



Selon la norme de gestion forestière FSC, il y a **201 millions d'hectares de surface forestière certifiée FSC dans le monde**, dont 109 012 hectares de forêts certifiées en France métropolitaine, soit une croissance de 8,8%.



Santé et sécurité des consommateurs

Nos produits sont conformes aux réglementations en vigueur. Avant d'être utilisés dans nos processus de production, **nous évaluons la dangerosité des produits chimiques selon les critères REACH** et n'autorisons que les produits conformes à la réglementation.

La loi AGEC inclue un texte qui interdit l'utilisation des huiles minérales lorsque la concentration en masse dans l'encre des MOAH est supérieure à 1%.

Nous sommes donc **vigilants sur le choix des encres** que nous utilisons en production afin de respecter ces évolutions réglementaires.

Le saviez-vous ?

REACH est un règlement de l'Union Européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.



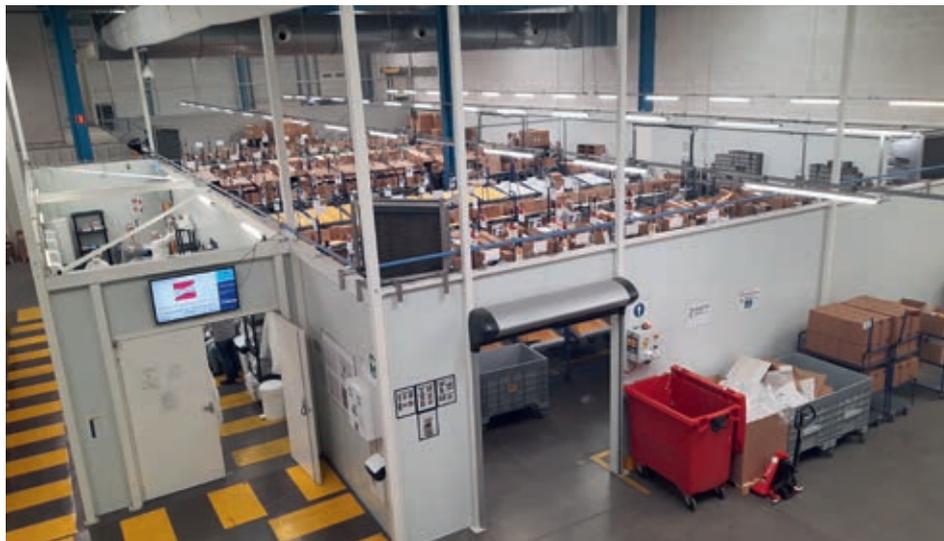
Sécurité alimentaire

Nos interactions avec nos donneurs d'ordres ou leurs clients finaux consommateurs de nos produits impliquent un **respect strict de nos obligations réglementaires** en termes de santé et de sécurité.

La diversification de nos activités et de nos métiers implique de nouvelles obligations. De notre métier historique de l'imprimerie, nous proposons désormais des **activités logistiques** et de **co-packing** où nous manipulons et conditionnons des denrées alimentaires.

Ainsi, sur notre site Paragon Supply Services de **Noyelles**, nous conditionnons par exemple des capsules de café.

Cette activité exige des règles très strictes au niveau de l'organisation et de la propreté. Une tenue obligatoire est exigée. Un protocole de lavage des mains et de nettoyage des lignes de production est imposé et un rappel des consignes d'hygiène est réalisé dans l'atelier.



Le respect de ces **règles d'hygiène strictes** est garanti par notre certification FSSC 22000 (Food Safety System Certification).



Dans la continuité de ses engagements, le site de **Noyelles** est certifié en tant que façonnier engagé respectant la réglementation européenne relative à l'Agriculture Biologique.

Nous faisons appel à des **encres spécifiques à faible migration** pour les imprimés prévus pour un cadre alimentaire, tels que les packagings secondaires, les étiquettes de prix ou les sets de table, etc.



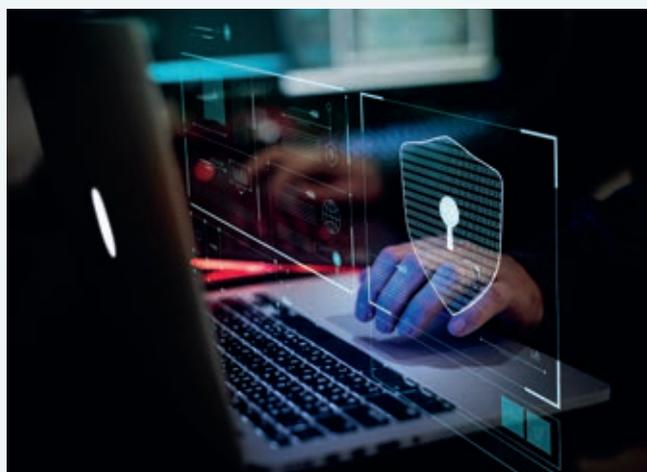
Confidentialité et sécurisation des données clients

Acteurs majeurs de la diffusion omnicanale de contenus (marketing direct, éditique,...) au travers de nos Business Lines, nous traitons des volumes importants de données personnelles que nous gérons en conformité avec la réglementation (RGPD).

PWE considère son système d'information (sous forme papier ou électronique) comme le cœur de l'entreprise, et attache une grande importance à garantir pour ses clients et ses besoins propres la meilleure **disponibilité**, **intégrité** et **confidentialité** des données en jeux.

Focus sur les 3 critères de sécurité des données

- **Disponibilité** : La disponibilité est le fait de garantir que la donnée est accessible (lisible, consultable).
- **Intégrité** : L'intégrité garantit que l'information ne subit aucune modification de son fond ou de sa forme lors de sa transmission, de son traitement ou de son stockage.
- **Confidentialité** : la confidentialité est le fait que l'information soit lue et consultée uniquement par ceux qui en ont le droit et l'accès.



Le saviez-vous ?

En 2023, nos clients nous ont **sollicités 114 fois** pour des questionnaires de sécurité ou des engagements au respect du RGPD.

Au gré des appels d'offres, des audits externes et des tests d'intrusions, notre sécurité SI est observée à la loupe !



Sécurité du système d'information

La politique de gestion des systèmes d'information de PWE suit les recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et a pour ambition d'étendre progressivement à l'ensemble de toutes nos activités son système de management de la sécurité informatique qui respecte la norme ISO/IEC 27001.

Cette norme basée sur une analyse de risque, fixe les exigences de notre système de management de la sécurité de l'information et permet de l'adapter à nos contraintes et nos enjeux dans une logique d'amélioration continue. Nos **2 certifications ISO 27001 en cours** en attestent.

Concernant la nécessaire évaluation de la sécurité, de nombreux contrôles, audits et tests internes ou de nos clients sont réalisés tout au long de l'année et viennent en permanence nous conforter ou nous challenger sur les mesures à mettre en œuvre.

De façon concrète, nous nous engageons à déployer les meilleures pratiques et technologies contre toutes attaques internes ou externes, délibérées ou accidentelles, visant à nuire, espionner, saboter, détruire ou fausser les informations que possède l'entreprise ou pouvant compromettre son activité.

Sur l'exercice, un ensemble de solutions est venu renforcer notre posture de sécurité :

↪ **Des plateformes nouvelles :**

- De test et de sensibilisation à la cybersécurité
- D'évaluation de nos vulnérabilités techniques

→ **Des évolutions techniques :**

- Mise en œuvre d'un SOC/SIEM (détection des événements de sécurité)
- Extension du mécanisme de MFA (double authentification) sur tous les accès distants (VPN)

Ainsi, le site de **Cosne** par exemple a mis en place plusieurs mesures permettant la sécurisation de l'accès au site.

Contrôle d'accès 24h/24h par badge radio fréquence.

Surveillance du site 24h/24h par caméra avec enregistrement.

Sécurité physique



Chez **PTSA** la protection et la confidentialité des données passe également par la sécurisation physique des sites de production :

- **Sécurisation de l'accès aux sites de production**
- **Sécurité Incendies**
- **Sécurité des produits**



Éthique et respect de la concurrence

La corruption et les comportements anti-concurrentiels

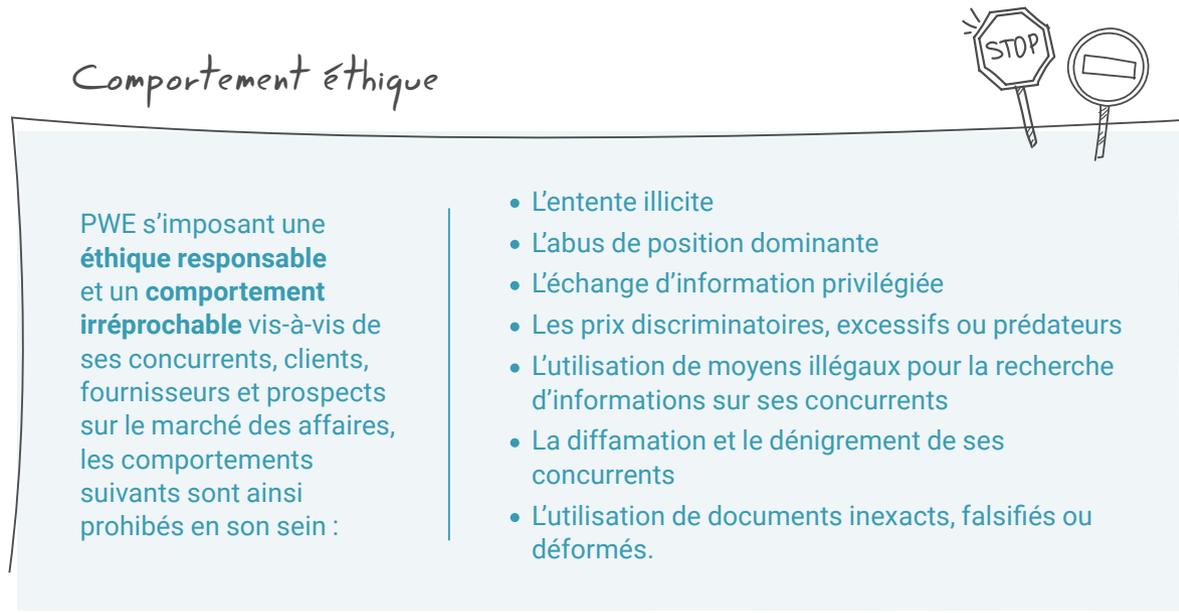
En relation avec de multiples parties prenantes, PWE veille à limiter les risques de corruption, tant au sein de son organisation, que face aux acteurs externes.

La corruption est représentée par des pratiques telles que les pots-de-vin, la collusion, la fraude, l'extorsion, le blanchiment d'argent et les paiements de facilitation (dessous-de-table).

Elle est le fait d'offrir à quiconque - ou de recevoir de quiconque - tout type de cadeau, somme d'argent, prêt, récompense, ou autres avantages dans le but de l'inciter à commettre un acte illégal, malhonnête ou un abus de confiance.

La corruption comprend également le détournement de fonds, le trafic d'influence, l'abus de pouvoir, l'enrichissement illicite, la dissimulation et l'entrave à la justice.

Comportement éthique



PWE s'imposant une **éthique responsable** et un **comportement irréprochable** vis-à-vis de ses concurrents, clients, fournisseurs et prospects sur le marché des affaires, les comportements suivants sont ainsi prohibés en son sein :

- L'entente illicite
- L'abus de position dominante
- L'échange d'information privilégiée
- Les prix discriminatoires, excessifs ou prédateurs
- L'utilisation de moyens illégaux pour la recherche d'informations sur ses concurrents
- La diffamation et le dénigrement de ses concurrents
- L'utilisation de documents inexacts, falsifiés ou déformés.

Lutte contre les comportements non éthiques

Afin de lutter efficacement face à ces pratiques non éthiques, PWE demande à ses partenaires de signer sa charte éthique fournisseurs. En complément, la réalisation d'une campagne Compliance annuelle permet à PWE de mesurer la maturité et la robustesse de leurs performances extra financières.

À l'échelle des entités, certaines ont mis en place d'autres démarches afin de prévenir et pouvoir agir en cas de comportements non-éthiques en interne ou externe. C'est notamment le cas chez **PTSA**, **PSS** et **PBPS**, qui ont mis en place une plateforme de lanceur d'alerte. Cette plateforme continue actuellement son déploiement sur l'ensemble des entités de PWE.

La plateforme de lanceur d'alerte

Obligation légale entrant en cohésion avec sa politique d'éthique, PWE a commencé le déploiement d'une plateforme de remontée d'alerte durant l'exercice 2022-2023.

Ainsi, les entités **PTSA**, **PSS** et **PBPS** sont déjà détentrices d'un portail d'alerte sur cette plateforme.

L'objectif est de déployer un accès à cette plateforme pour toutes les autres entités.

L'anonymat étant un sujet sensible sur ces thématiques, PWE a fait le choix d'un prestataire externe pour la création de cette plateforme dans l'objectif d'assurer le total anonymat des lanceurs d'alerte et permettre à chacun de s'exprimer.

Afin de comprendre le fonctionnement des portails et connaître les différents types d'alertes réalisables, vous pouvez retrouver les premiers portails via les liens suivants :

PSS : <https://p-s-s.signalements-p-c-c.fr>

PTSA : <https://p-t-s-a.signalements-p-c-c.fr>

PBPS : <https://p-b-p-s.signalements-p-c-c.fr>

Durant l'exercice 2022-2023, aucun cas de comportement non-éthique n'a été détecté chez PWE.

La loi Sapin 2

Une mise à jour de la loi Sapin impose dorénavant aux entreprises de mettre en place une solution de remontée et de traitement d'alerte publique émise par toute partie prenante liée à l'organisation. Ce type de problématique sera remontée par un « lanceur d'alerte ».

Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international. Il peut donc s'agir d'un employé, d'un client, d'un actionnaire ou tout autre individu en rapport avec PWE.

Les sujets concernés par ces alertes sont ainsi multiples :

- Marchés publics
- Services, produits et marchés financiers et prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
- Sécurité et conformité des produits
- Sécurité des transports
- Protection de l'environnement
- Radioprotection et sûreté nucléaire
- Sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale, santé et bien-être des animaux
- Santé publique
- Protection des consommateurs
- Protection de la vie privée et des données à caractère personnel, et sécurité des réseaux et des systèmes d'information



Digest du pilier PEOPLE



CHIFFRES CLÉS 2022/2023

Plus de **1 600** salariés répartis sur **8** régions françaises et plusieurs villes d'Europe (soit une augmentation de 330 salariés au cours de l'exercice).

Moyenne de l'Index Égalité professionnelle Femmes-Hommes de PWE de **90** en 2022 (contre 85,2 en 2021).

Plus de **10 000** heures de formations ont été dispensées aux employés de PWE en 2023.

Résultats GPTW 2023 :

- Trust Index : **49%**
- Perception Globale : **40%**

3 sites de PWE ont obtenu le label « Great Place To Work » :

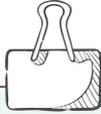
- Bucarest
- Carros
- Paris

*Façonner un monde meilleur
Fondé sur l'éthique, en
favorisant la diversité,
l'équité et l'inclusion, avec des
changements positifs durables.*



- Assurer la santé et la sécurité de nos salariés.
- Promouvoir la qualité de vie au travail.
- Veiller à l'employabilité de nos salariés.
 - Favoriser la diversité.
 - Améliorer les résultats Great Place to Work.
- Développer des partenariats avec les communautés locales (STPA, associations...).

Digest du pilier PLANET



CHIFFRES CLÉS 2022/2023

20% de l'électricité utilisée par PWE était d'origine verte renouvelable (solaire, hydraulique, éolienne. Soit une réduction de nos émissions de GES de 817 080 kg de CO2e au cours de l'exercice).

36% de notre parc auto a été renouvelé en hybride (contre 18 % en 2021-2022).

100% des cartons utilisés chez PWE étaient 100 % recyclés.

Atteinte du taux de **89,6%** de déchets revalorisés par PWE (contre 81,2 % en 2021-2022).

Plus de **96%** des papiers utilisés par PWE étaient certifiés PEFC ou FSC.

Nos émissions de GES représentent sur les 3 scopes **65 233 t CO2e**.
(calcul basé sur 5 de nos entités).

Créer un héritage durable pour notre planète où nos actions régénèrent les écosystèmes de la Terre.



- Maîtriser notre consommation énergétique en vue d'atteindre la sobriété énergétique.
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
 - Être proactif dans l'écoconception de nos produits et services.
- Zéro gaspillage : minimiser notre consommation de matières premières, diminuer nos déchets et privilégier les filières de recyclage.
- Favoriser la biodiversité.

Digest du pilier PARTNERS



CHIFFRES CLÉS 2022/2023

95% du papier utilisé par PWE a été fabriqué en Europe.

PWE a fait appel dans **95%** des cas à des fournisseurs d'impression en France.

Près de **62%** de notre volume d'achats de 2022 a été consacré à l'approvisionnement en matières premières.

On a constaté que le scope 3 de PWE représentait **85%** de notre Bilan Carbone (le scope 3 correspond à la somme des émissions de GES produites par nos fournisseurs).

En 2023, le NPS fournisseurs de PWE était de **27** (le Net Promoter Score est calculé sur une plage de -100 à +100).

Travailler avec nos partenaires pour minimiser notre empreinte écologique et favoriser un changement positif du monde.



- Initier des relations durables avec nos fournisseurs et leur assurer des revenus équitables.
- Intégrer la dimension RSE dans l'analyse de l'offre en partenariat avec nos clients.
- Proposer un calcul des émissions carbone des produits vendus à nos clients.
- S'assurer auprès de nos partenaires que nos ambitions et objectifs sociaux et environnementaux sont partagés, respectés et font l'objet de plans d'amélioration.
- Développer des partenariats et des mécénats d'entreprise.

Tableau de concordance GRI

PWE a rédigé ce rapport en concordance avec les standards du référentiel Global Reporting Initiative (GRI) pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le reporting de PWE décrit les progrès et les résultats en matière de RSE, sur une base annuelle et fait suite au reporting établi pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Les informations communiquées ont été examinées et approuvées par la direction.

N° GRI	Thème GRI	Commentaires	Chapitre du rapport RSE	Page
GRI 102 Éléments généraux d'information				
1. Profil de l'organisation			Entreprise	5
2. Stratégie				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé		Édito	2
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités		Matérialité des enjeux RSE	23
3. Éthique et intégrité				
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite		Édito	2
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques		Éthique et respect de la concurrence	75
4. Gouvernance				
102-18	Structure de gouvernance		Organisation et pilotage	14
102-19	Délégation de l'autorité		Organisation et gouvernance RSE	15
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux		Organisation et gouvernance RSE	15
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux		Dialogue avec les parties prenantes	22
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités		Organisation et pilotage	14
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé		Organisation et pilotage	14
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé		Organisation générale	14
102-25	Conflits d'intérêts		Corruption et comportements anti-concurrentiels	75
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie		Organisation et pilotage	14
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		Organisation et pilotage	14
102-28	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé		Matérialité des enjeux RSE	23
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux		Matérialité des enjeux RSE	23
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques		Matérialité des enjeux RSE	75
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Analyse de matérialité	Matérialité des risques et enjeux	23
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable		Organisation et pilotage	14

102-33	Communication des préoccupations majeures		Stratégie de développement durable	20
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures		Stratégie de développement durable	20
102-35	Politiques de rémunération	Non communiqué dans ce rapport		
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	Non communiqué dans ce rapport		
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Non communiqué dans ce rapport		
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle	Non communiqué dans ce rapport		
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	Non communiqué dans ce rapport		

5. Implication des parties prenantes

102-40	Liste des groupes de parties prenantes		Dialogue avec les parties prenantes	22
102-41	Accords de négociation collective		Relations Employés - Direction	44
102-42	Identification et sélection des parties prenantes		Dialogue avec les parties prenantes	22
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		Matérialité des enjeux RSE	23
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés		Matérialité des enjeux RSE	23

6. Pratique de reporting

102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		Paragon Western Europe en chiffres	7
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu		Gouvernance	14
102-47	Liste des enjeux pertinents		Stratégie de développement durable	20
102-48	Réaffirmation des informations	Pas d'évolution	Stratégie de développement durable	20
102-49	Modifications relatives au reporting	Reporting par année civile ou par exercice fiscal. Les périodes qui s'appliquent sont précisées dans le rapport		
102-50	Période de reporting		Tableau de concordance GRI	80
102-51	Date du rapport le plus récent		Tableau de concordance GRI	80
102-52	Cycle de reporting		Tableau de concordance GRI	80
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Céline Houbron - Responsable RSE		
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI		Tableau de concordance GRI	80
102-55	Index du contenu GRI		Tableau de concordance GRI	80
102-56	Vérification externe	Non concernés		

GRI 202 Présence sur le marché

202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Donnée non disponible		
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Donnée non disponible		

GRI 203 Impacts Économiques Indirects

203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat		Partenariats et Mécénats d'entreprise	69
203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Réglementation et sécurité	70

GRI 204 Pratiques d'achats

204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Donnée non disponible, Critère local à définir		
-------	--	--	--	--

GRI 205 Lutte contre la corruption

205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption		Éthique et respect de la concurrence	75
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption		Éthique et respect de la concurrence	75
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises		Éthique et respect de la concurrence	75

GRI 206 Comportement anticoncurrentiel

206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust		Éthique et respect de la concurrence	75
-------	--	--	--------------------------------------	----

GRI 301 Matières

301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Volume total de matières qui sont utilisées pour produire, emballer et vendre les produits et services	Matière	58
301-2	Matières recyclées utilisées		Carton et packaging	59
301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés		Écoconception / ucycling	60

GRI 302 Énergie

302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Consommations énergétiques des entités et sites pour leur activités	Consommations énergétiques	50
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Consommations énergétiques en amont et aval de nos activités intégrées dans le scope 3 du bilan carbone	Émissions et bilan carbone	47
302-3	Intensité énergétique	Ratios d'intensité calculés par MWh/€ de CA	Consommations énergétiques	50
302-4	Réduction de la consommation énergétique		Consommation d'énergie	50
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		Consommation d'énergie + Écoconception	50 + 60

GRI 303 Eau

303-1	Prélèvement d'eau par source		Eaux et effluents	57
303-2	Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau	Non concernés		
303-3	Recyclage et réutilisation de l'eau		Eaux et effluents	57

GRI 304 Biodiversité

304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées		Eaux et effluents / biodiversité	57 + 62
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité		Eaux et effluents / biodiversité	57 + 62
304-3	Habitats protégés ou restaurés		Eaux et effluents / biodiversité	57 + 62
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Non concernés		

GRI 305 Émissions

305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)		Émissions et bilan carbone	47
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)		Émissions et bilan carbone	47
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)		Émissions et bilan carbone	47

305-4	Intensité des émissions de GES	Ratios d'intensité calculés par volumes produits ou par nombre de salariés. Non détaillés dans ce rapport car variables selon les sites	Émissions et bilan carbone	47
305-5	Réduction des émissions de GES		Émissions et bilan carbone	47
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Non concernés		
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Non concernés		
GRI 306 Effluents et déchets				
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination		Eaux et effluents + déchets	57 + 54
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination		Eaux et effluents + déchets	57 + 54
306-3	Déversements significatifs	Non concernés		
306-4	Transport de déchets dangereux	Non concernés		
306-5	Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	Non concernés		
GRI 307 Conformité environnementale				
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Omises dans ce rapport car aucune non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales		
GRI 307 Conformité environnementale des fournisseurs				
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux		Évaluation sociale et environnementale des fournisseurs	68
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Donnée pas encore calculée		
GRI 401 Emploi				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	pourcentage de CDI et CDD chez PWE	Emploi	29
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel		Bien être + avantages sociaux	33 + 35
401-3	Congé parental	Donnée pas encore calculée		
GRI 402 Relations employés / direction				
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Non précisé dans ce rapport		
GRI 403 Santé et sécurité au travail				
403-1	Représentation des travailleurs dans les comités de santé et sécurité officiels impliquant les travailleurs et la direction		Relations employés / direction	44
403-2	Types d'AT et taux d'AT, de MP, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail		Santé, sécurité et bien-être au travail	31
403-3	Travailleurs chez lesquels le taux d'incidence et le risque de maladies professionnelles sont élevés	Non concernés		
403-4	Questions de santé et de sécurité faisant l'objet d'accords formalisés avec les syndicats	Donnée non disponible		
GRI 404 Formation et éducation				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Budget formation, coûts pédagogiques et nombre d'heures de formations	Formation et évolution de carrière	39

404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Programmes de développement	Formation et évolution de carrière	39
404-3	Reuves de performance et évolution de carrière	Donnée non disponible		
GRI 405 Diversité et égalité des chances				
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	% Femmes / Hommes par entité	Effectif et mixité	27
405-2	Ratio salaire de base et rémunération des femmes et des hommes	Égalité professionnelle Femmes-Hommes	Diversité, égalité et lutte contre les discriminations	41
GRI 406 Lutte contre la discrimination				
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Non concernés		
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective				
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril		Relations employés direction	44
GRI 408 Travail des enfants				
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants		Diversité, égalité et lutte contre les discriminations / Travail des enfants	43
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire				
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire		Diversité, égalité et lutte contre les discriminations / Travail forcé	43
GRI 410 Pratiques de sécurité				
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme	Donnée pas encore calculée		
GRI 411 Droits des peuples autochtones				
411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Non concernés		
GRI 412 Évaluation des droits de l'Homme				
412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'Homme ou des évaluations des impacts	Non concernés		
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'Homme	Donnée pas encore calculée		
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'Homme	Donnée pas encore calculée		
GRI 413 Communautés locales				
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement		Implantation au cœur des territoires + Partenariats avec le secteur du travail protégé et adapté	29 + 43
413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Non concernés		
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs				
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		Évaluation sociale et environnementale des fournisseurs	68
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		Évaluation sociale et environnementale des fournisseurs	68

GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs

416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité		Santé et sécurité des consommateurs	71
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Donnée pas encore calculée		

GRI 417 Commercialisation et étiquetage

417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage		Commercialisation et étiquetage	70
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Non concernés		
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Non concernés		

GRI 418 Confidentialité des données des clients

418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients		Confidentialité et sécurisation des données clients	74
-------	---	--	---	----

GRI 419 Conformité Socio-économique

419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques		Éthique et respect de la concurrence	75
-------	--	--	--------------------------------------	----

PARAGON

